

EVALUATION EN CONTINU DU CONTRAT DE VILLE

Accès des jeunes filles aux pratiques sportives

Rapport d'évaluation

Novembre 2018



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| I. Introduction et contexte de l'évaluation | 4 |
| 1. Cadre général de l'évaluation du contrat de ville | 4 |
| 2. Enjeux du sujet à la croisée du sport et des questions d'égalité femmes/hommes | 5 |
| II. Méthodologie de l'évaluation | 8 |
| 1. Groupe de suivi de l'évaluation et d'échanges de pratiques | 8 |
| 2. Définition des axes évaluatifs | 9 |
| 3. Méthode de collecte et d'analyse des données | 10 |
| III. Présentation des actions concernées par l'évaluation | 12 |
| 1. Bilan physico-financier | 12 |
| 2. Un panel dominé par des actions autour de la pratique du foot ou futsal | 12 |
| 3. Fiches synthétique des associations interrogées et de leurs principales actions | 14 |
| 4. Les limites et spécificités du panel rencontré pour l'évaluation | 18 |
| IV. Présentation des résultats à travers les questions évaluatives | 20 |
| 1. De quelles manières la question de l'accès des jeunes filles a-t-elle émergé dans les différentes structures/projets ? | 20 |
| 2. L'offre sportive proposée permet-elle de répondre aux attentes des jeunes filles ? | 23 |
| 3. Quelles ont été les actions mises en place pour favoriser l'accès des jeunes filles à une pratique sportive ? Quels effets ont eu ces différentes actions sur la pratique sportive des jeunes filles ? | 25 |
| 3.1 Faciliter les inscriptions : une pratique sans contrainte pour faciliter le 1 ^{er} pas | 28 |
| 3.2 La non mixité : un sas de confiance pour lever des barrières à la pratique des jeunes filles | 28 |
| 3.3 Un encadrement plus féminin | 31 |
| 3.3 Une égalité de traitement | 32 |
| 3.4 Une qualité de l'accueil indispensable pour rassurer les parents | 33 |
| 3.5 Des actions de communication qui donnent à voir la pratique sportive féminine | 34 |
| 4. En quoi la pratique sportive des jeunes filles a-t-elle permis d'aborder d'autres thématiques ? | 35 |

| | |
|---|-----------|
| 4.1 Le sport comme levier éducatif, social et citoyen : un positionnement particulièrement vrai dans les QPV _____ | 35 |
| 4.2 Du sport, mais pas que... : vers un décloisonnement des pratiques et des publics _____ | 39 |
| 5. Quels impacts la pratique (nouvelle ou renforcée) des jeunes filles a-t-elle eu sur elle-même, sur les structures d'accueil et sur les familles ? _____ | 40 |
| 5.1. Un impact pour les jeunes filles à plusieurs niveaux _____ | 40 |
| 5.2 L'impact sur la vie du club et au-delà _____ | 44 |
| V. Préconisations de l'évaluation _____ | 46 |
| 5.1 Synthèse des éléments déterminants pour favoriser la pratique des filles _____ | 46 |
| 5.2 Les préconisations de l'évaluation _____ | 47 |

I. Introduction et contexte de l'évaluation

1. Cadre général de l'évaluation du contrat de ville

L'évaluation annuelle du contrat de ville s'inscrit dans un double contexte, à la fois institutionnel et politique (Loi Borloo, LOLF, appréciation in-itinere des effets du contrat de ville 2015-2020 etc.). L'intérêt d'évaluer annuellement le contrat de ville est de pouvoir ouvrir les différentes actions à l'observation afin de mesurer la cohérence, l'efficacité, les effets directs de la politique en vue d'en repérer d'éventuelles pistes d'amélioration en termes de moyens, d'impacts, ou de réorientation. La loi LAMY (21 février 2014) rend obligatoire l'évaluation du contrat de ville. Elle précise que « *les contrats de ville fixent (...) les moyens d'ingénierie pour l'élaboration, la conduite et l'évaluation du contrat de ville, les indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus, (...) des indicateurs et éléments d'appréciation qualitative issus de l'observation locale.* ». Le Décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville prévu aux articles L.1111-2 et L.1811-2 du code général des collectivités territoriales précise également le contenu du rapport annuel obligatoire sur le contrat de ville.

Dans toutes nos évaluations, nous nous interrogerons sur les effets des actions menées dans le cadre de la programmation du contrat de ville et consacrerons une part de notre analyse à ce qui peut être amélioré. De manière concrète, ce qui est visé n'est pas l'exhaustivité, mais le zoom sur un certain nombre d'actions qui, soit parce qu'elles sont nouvelles, soit parce qu'elles sont menées depuis plusieurs années ou prennent place dans différents territoires, nécessitent une ouverture à l'observation et donc un questionnement évaluatif.

A travers le processus d'évaluation en continu du contrat de ville 2015-2020 nous poursuivons plusieurs objectifs :

- Apprécier les effets des actions financées dans le cadre de contrat de ville (sur les personnes ciblées, mais aussi en termes de développement des territoires et de rattrapage des quartiers) ;
- Établir une vision partagée d'une politique (ce qui ne signifie pas nécessairement un consensus) et apprécier son efficacité sur la base de critères explicites, portant sur ses

objectifs, ses logiques d'intervention et ses instruments ainsi que sur les effets produits, voulus ou non ;

- Redéfinir cette politique pour construire, autant que possible, une vision collective pour l'avenir, exprimer des priorités, assurer une cohérence entre moyens et objectifs, ainsi que préciser les conditions de son efficacité.

2. Enjeux du sujet à la croisée du sport et des questions d'égalité femmes/hommes

Le contrat de ville, outil encadrant l'intervention dans les quartiers prioritaires au-delà du droit commun, a intégré assez récemment une ligne de financement dédiée au sport. Auparavant, les projets impliquant une pratique sportive étaient plutôt fléchés comme moyens pour prévenir la délinquance, contribuer à un projet éducatif ou concourir à la santé. La loi Lamy et la circulaire du 25 mars 2015 officialisent le « volet sportif » dans les nouveaux contrats de ville. Cette reconnaissance a permis l'émergence de nouveaux projets, permettant d'élargir voire de toucher de nouveaux publics et particulièrement le public féminin. Celui-ci est plus éloigné des activités de loisirs (constats de retrait des jeunes filles des structures collectives – centre de loisirs, MJC – à partir de l'adolescence), en particulier sportives.

- *« Avant, pour avoir des subventions, on était obligé de passer par l'item jeunesse ; l'item prévention ; l'item éducation pour faire valoir nos projets alors que le sport est un véritable levier d'équilibre social qui est aujourd'hui reconnu comme tel » (Ville de Grenoble- Direction des sports)*
- *« Le contrat de ville, c'est un levier pour que de nouveaux projets émergent, pour que de nouvelles associations se développent, pour que des nouvelles pratiques aussi voient le jour et que de nouveaux publics justement puissent accéder à ces pratiques sportives » (FC-Mistral)*

Le contrat de ville intervient notamment en veillant à renforcer la dimension socio-éducative du sport, à travers le partenariat entre les acteurs sportifs, éducatifs et sociaux des territoires prioritaires. Les axes prioritaires prévoient également d'encourager la diversification des pratiques sportives, les partenariats et la mobilité des publics y compris au-delà des QPV, La

détection et la levée des inégalités d'accès aux pratiques sportives sont un objectif fort, en articulation avec les aides financières des politiques de droit commun.

Le contrat de ville identifie également un axe transversal « égalité femmes-hommes ». Les enjeux d'égalité des sexes traversent l'ensemble de la société française, mais ils se combinent avec les facteurs de fragilités concentrés dans les quartiers prioritaires. Les enjeux et outils de réponses peuvent ainsi différer. Dans le domaine du sport, on constate dans les QPV, comme dans le reste de la Métropole, une moindre pratique des femmes et plus particulièrement des jeunes filles. Mais dans les quartiers prioritaires, l'écart se creuse davantage. Et lorsqu'on interroge des jeunes filles sur les sports qui les intéressent, les réponses varient en fonction du lieu d'origine (gymnastique pour les habitantes hors QPV, football et boxe pour les habitantes de QPV)¹.

Les enjeux liés au développement de la pratique féminine restent néanmoins similaires en QPV et en-dehors :

- Garantir l'égal accès aux pratiques de loisirs et aux structures jeunesse
- Contribuer à la santé (prévention de l'obésité ; en matière de santé mentale)
- Contribuer à l'éducation (valorisation de la dimension socio-éducative du sport)
- Contribuer à l'insertion (insertion sociale et épanouissement des individus)

Deux objectifs se combinent parfois ou s'opposent, qu'il convient cependant de distinguer :

- L'objectif de mixité, qui vise à permettre aux filles et aux garçons de pratiquer des activités ensemble dans de bonnes conditions (respect mutuel) dans une visée de lutte contre une forme de ségrégation sexuelle.
- L'objectif de développement de la pratique sportive féminine en tant que tel. Il s'agit alors de promouvoir l'accès au sport pour les femmes, en mixité ou non.

C'est essentiellement sur le deuxième point que se situe le champ de l'évaluation.

Dans cette perspective, l'évaluation doit permettre de :

- Mieux connaître la façon dont les structures, particulièrement sportives, se sont emparées de la question de l'accès des jeunes filles aux activités sportives

¹ Cf. *Grenoble je bouge ! Sport féminin et mixité* (Rapport d'enquête APELS)

- Connaitre la diversité de ce qui est proposé pour promouvoir et soutenir le sport féminin
- Questionner à la fois la localisation des équipements et leurs modes de gestion pour prendre en compte la diversité des publics et des usages.
- Identifier les éléments déterminants pour favoriser la pratique des filles, davantage les fidéliser et inscrire leur pratique sportive dans la durée.

Quelques définitions autour de l'égalité femmes-hommes :

mixité, parité, égalité... de quoi parle-t-on ?

Mixité : la mixité s'entend comme la présence de femmes et d'hommes. Dans un groupe de 20 personnes, si un homme est présent, on peut parler de mixité. Cependant il est alors en minorité. En psychologie sociale, on considère qu'une minorité ne peut avoir de poids dans un collectif en dessous d'une représentation de 30 %.

Dans le milieu sportif, la mixité peut être recherchée soit pour une activité où femmes et hommes pratiquent ensemble, soit dans un type de sport non mixte où l'on compte les pratiquants femmes d'un côté, hommes de l'autre (de nombreux sports d'équipe se pratiquent en non mixité).

Parité : le même nombre d'hommes et de femmes sont représentés.

Ni la mixité, ni la parité ne sont synonymes d'égalité : il s'agit de compter le nombre de femmes et d'hommes, mais pas d'évaluer leur participation (qui prend la parole, qui participe aux décisions...) ou le traitement qui leur est réservé (identique, favorable, défavorable...)

Egalité : inscrite dans la Constitution, l'égalité des droits entre femmes et hommes ne suffit pas à l'égalité réelle (c'est-à-dire constatée dans les faits). L'égalité de traitement signifie que les femmes et les hommes sont traités de la même façon, ont accès aux mêmes services dans les mêmes conditions, sans discriminations en raison de leur sexe.

Les politiques en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes peuvent intégrer des mesures différenciées pour remédier à une inégalité constatée (les quotas par exemple).

II. Méthodologie de l'évaluation

1. Groupe de suivi de l'évaluation et d'échanges de pratiques

Rappelons que l'évaluation des contrats de ville menée par Grenoble-Alpes Métropole se fait par thématique et que la méthodologie empruntée se veut participative. Par conséquent, il y a un enjeu à mettre autour de la table toutes les structures porteuses de projet ainsi que les acteurs qui sont concernés pour échanger sur la thématique sur laquelle porte l'évaluation, à savoir dans ce cas précis : l'évaluation de « **l'accès des jeunes filles aux pratiques sportives dans les quartiers prioritaires** ».

De ce fait, dans le cadre de cette évaluation, un comité de suivi réunissant les structures sportives, les acteurs du territoire ainsi que les chargé-es de mission thématique a été mis en place. Il visait à :

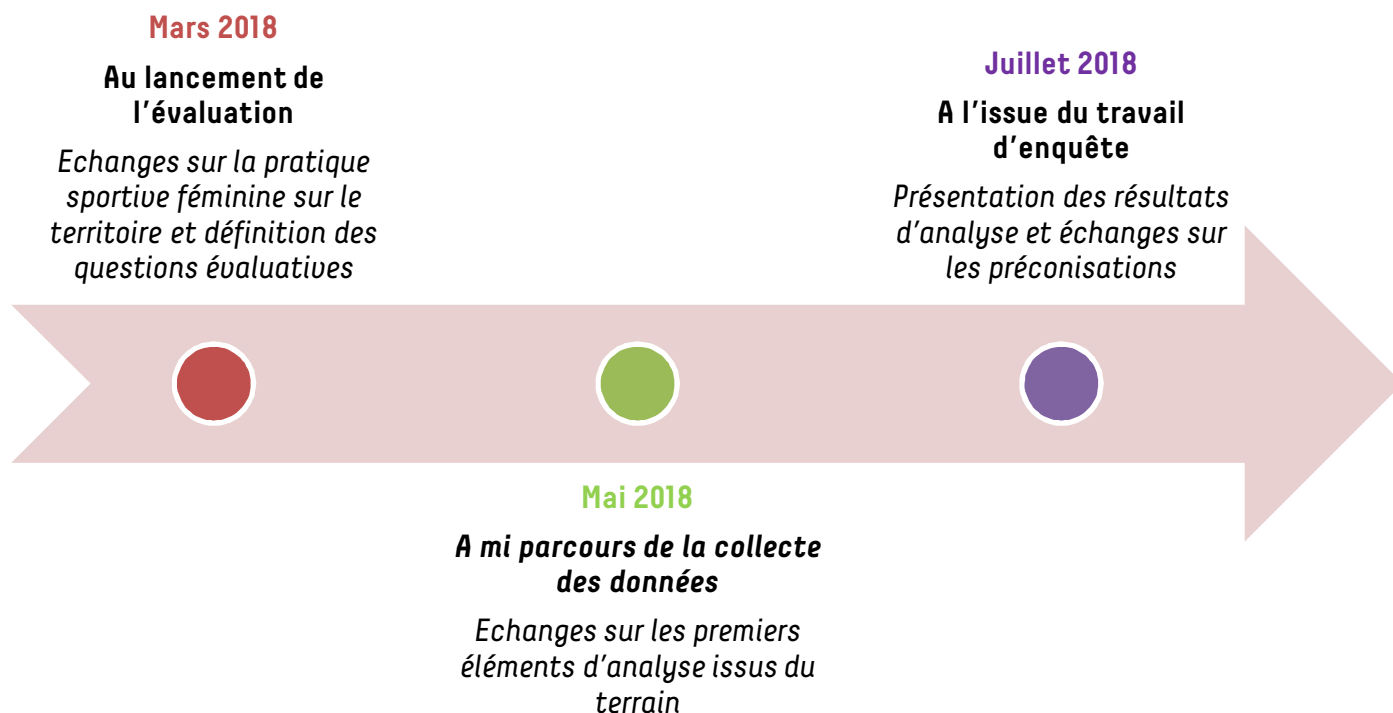
- Garantir le suivi de la démarche évaluative
- Échanger aux cours des différentes étapes de l'évaluation (définition des questions évaluatives ; échanges sur les éléments d'analyse issus du terrain et des préconisations etc.)

Composition du comité de suivi



- ➔ **Des structures associatives** (Futsal des Géants, FC Mistral, FCEchiroilles, le Plateau, les Big Bang Ballers, MJC Lucie Aubrac.)
- ➔ **Des acteurs communaux du territoire** (chefs de projets Politique de la Ville des villes de Pont de Claix, Echiroilles, Grenoble ; service des sports des villes d'Echiroilles et de Grenoble)
- ➔ **Des représentantes de l'Etat** (Déléguée du préfet, Déléguée aux droits des femmes – DDCS)
- ➔ **Des chargé-es de mission thématique de la Métropole** (Evaluation ; Culture, sports et loisirs ; égalité femmes /hommes).

Calendrier de l'évaluation et temps d'échanges avec le comité de suivi



Le comité de suivi s'est réuni trois fois lors de l'évaluation. Ces réunions ont fait l'objet de comptes rendus qui sont également venus alimenter l'analyse.

2. Définition des axes évaluatifs

Lors du lancement de l'évaluation, les membres du comité de suivi se sont réunis afin de partager les questionnements évaluatifs et de faire ressortir collectivement des points d'attention.

De la première rencontre sont ressorties des questions évaluatives axées sur les critères de pertinence, d'efficience et d'impact venant compléter les grilles d'entretiens réalisées.

Pertinence

- De quelle manière la question de l'accès des jeunes filles a-t-elle émergé dans les différentes structures/projets?
- Est-ce que l'offre sportive proposée permet de répondre aux attentes des jeunes filles ?

Efficiace

- Quelles ont été les actions mises en place pour favoriser l'accès des jeunes filles à une pratique sportive ? Quels effets ont eu ces différentes actions sur la pratique sportive des jeunes filles ?
- Quels sont les éléments déterminants pour favoriser la pratique des filles, pour davantage fidéliser les jeunes filles et inscrire leur pratique sportive dans la durée?

Impact

- En quoi la pratique sportive des jeunes filles a-t-elle permis d'aborder d'autres thématiques ?
- Quels impacts la pratique (nouvelle ou renforcée) des jeunes filles a-t-elle eu sur elles-mêmes, sur les structures d'accueil et sur les familles ?

3. Méthode de collecte et d'analyse des données

Pour mener à bien cette évaluation, un travail de collecte et d'analyse des données existantes a tout d'abord été réalisé et a permis de poser un premier diagnostic des pratiques sportives des jeunes filles sur la métropole et dans les QPV. Ces différents constats ont pu être partagés et confrontés aux observations des acteurs présents lors de la première réunion du comité de suivi. Les différentes sources d'analyse présentées étaient :

- La revue Regards croisés sur le Sport dans la métropole grenobloise²
- Grenoble je bouge ! Sport féminin et mixité (Rapport d'enquête APELS)
- Etude de la fréquentation des espaces de temps libres des jeunes féminins du secteur 3 (Ville de Grenoble)
- Etude thématique sur l'offre d'équipements sportifs et les freins à la pratique sportive dans les quartiers prioritaires (ONZUS, rapport 2014)

Des données qualitatives ont ensuite été recueillies à travers des entretiens semi-directifs avec 13 porteurs de projets soutenus au titre du contrat de ville, ainsi qu'avec une cinquantaine de jeunes filles. Des observations ont également été faites sur les lieux de pratique.

▪ ² *Toutes sportives, tous sportifs ? Le sport dans la métropole grenobloise (OBS'y mai 2018)*

Principales thématiques abordées au cours des entretiens :

- Les moyens spécifiques mis en œuvre pour attirer le public féminin dans la structure
- Les besoins, les motivations et les freins des jeunes filles dans leur pratique sportive
- L'impact des actions sur les structures porteuses de projet, les jeunes filles, leur entourage et enfin sur le quartier

Des questions qui tournent autour des changements de pratiques et de mentalités sur la question du genre, particulièrement dans le sport.

III. Présentation des actions concernées par l'évaluation

1. Bilan physico-financier

L'évaluation a ciblé 13 actions réalisées en 2018, croisant l'axe sport et égalité femme/homme. Ces actions ont bénéficié, dans le cadre du Contrat de ville, d'un montant global de subventions de 68636 €. Ces financements spécifiques sont répartis de la manière suivante :

- Métropole - Contrat de ville : **28500€**
- Métropole – Fonds de cohésion sociale et territoriale : **2500€**
- Communes (enveloppe PV) : **4 000€**
- État PV : **33636**

On constate une nette augmentation depuis 2016 des actions inscrites dans le volet « sport » (28 actions en 2018 contre 16 actions en 2016) et particulièrement fléchées autour d'enjeux socio-éducatifs et d'égalité femmes/hommes (13 actions sportives porteuses d'une dimension égalité femmes/hommes contre 6 actions en 2016).

2. Un panel dominé par des actions autour de la pratique du foot ou futsal

L'ensemble des actions inscrites dans le contrat de ville, leur description ainsi que le nombre de jeunes filles mobilisées dans le cadre de cette évaluation sont répertoriées dans les tableaux ci-dessous.

| Panel des structures rencontrées | |
|---|--|
| 8 proposent du foot et du futsal | <ul style="list-style-type: none">- Vie et Partage –Echirrolles (Futsal)- Futsal des Géants–Grenoble Villeneuve- JOGA – Grenoble Villeneuve (Futsal)- MJC Lucie Aubrac (Futsal)- AS Surieux (football)- FC2A (football)- FC Mistral (football)- FC Echirrolles (football) |

| | |
|--|---|
| 4 qui sont sur d'autres sports | <ul style="list-style-type: none"> - ESSM Kodokan Dauphiné (Judo) - Le Plateau (Multi-activité) - Big Bang Ballers (Basket et Multi-activité) - Son Do Gunga (Capoeira) |
| 1 Ville | <ul style="list-style-type: none"> - Ville de Grenoble – Cellule sports & quartiers (multi-activité) |
| <p><i>+ d'une cinquantaine de jeunes filles rencontrées, de 12 à 19 ans, pratiquant une activité sportive dans les différentes structures citées ci-dessus</i></p> | |

On peut d'emblée relever une forte présence des associations (8 sur 13 porteurs de projet) proposant du football et du futsal (football en salle) comme activité sportive aux jeunes filles. L'évaluation portera donc pour une grande part sur les retours et les témoignages des acteurs de cette discipline et de ses pratiquantes. Ces enseignements n'en restent pas moins révélateurs des problématiques qui peuvent exister lorsque des jeunes filles tentent de se faire une place dans un milieu très masculin.

Caractéristiques de la pratique du foot et de ses licenciés

En France, le football est le sport qui compte le plus de licenciés. En 2016, dans la région Auvergne Rhône-Alpes 250 000 résidents possèdent une licence. Ce chiffre est deux fois important que les licenciés du tennis arrivant pourtant en deuxième position. Dans les zones rurales, comme dans les quartiers prioritaires, c'est un des sports qui reste le plus accessible.. C'est donc une discipline un peu « à part » dans le paysage sportif à la fois par sa très forte popularité, son importante médiatisation et une pratique encore très largement masculine. Pourtant sur ce dernier point, on assiste à un essor de la pratique féminine qui restait encore assez marginale. En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de licenciés est ainsi passé de 8100 en 2007 à plus de 18 300 en 2016¹. Cette forte progression a sans doute plusieurs raisons.

La plus grande couverture médiatique des championnats féminins avec une équipe de l'Olympique Lyonnais qui a, au fil de son palmarès, acquis une certaine notoriété, a sûrement aidé à la visibilité et à la reconnaissance progressive du football féminin. Les instances fédérales ont également placé la féminisation comme un axe de développement prioritaire depuis 2012. Et, enfin, les clubs se sont aussi emparés de la question de l'accessibilité de cette discipline pour les filles comme nous le verrons en partie dans cette évaluation.

Il est important de rappeler que cette étude a pour objectif de revenir sur les actions financées dans le cadre du contrat de ville et qu'elle n'a pas vocation à donner un état des lieux complets des pratiques sportives dans les QPV de la métropole.

3. Fiches synthétique des associations interrogées et de leurs principales actions

Futsal des Géants

Futsal des Géants est une association sportive créée en 2013, dont le siège social se situe à Grenoble, dans le quartier des Géants. Elle utilise le sport, plus spécifiquement le Futsal, comme vecteur d'éducation, de solidarité et de vivre ensemble. C'est la première association qui a créé, en 2014, une section féminine de futsal sur l'agglomération grenobloise, qui compte aujourd'hui 8 équipes féminines. Cette ouverture d'une section féminine est venue répondre à un besoin exprimé par les jeunes filles auprès de la Maison de l'Habitant (MDH les Baladins) qui a fait le relais auprès de l'association.

Au-delà de la pratique du futsal, se dégage la volonté de travailler sur la scolarité des jeunes filles, notamment en raison du fait que les entraînements ont souvent lieu en présence d'une professeure d'anglais du collège des Saules, fréquenté par la plupart des jeunes filles adhérentes à l'association.

Public touché : Essentiellement des jeunes filles du quartier des Géants (Grenoble) mais aussi d'Arlequin, Eybens et Teisseire.

JOGA (Futsal)

Créée en 2013, l'association sportive JOGA (Jeunesse olympique de Grenoble association) Futsal ouvre ses portes en 2016 aux jeunes filles qui ont exprimé leur désir de jouer dans une association, majoritairement fréquentée par les garçons. A travers l'ouverture de cette équipe féminine de Futsal, les encadrants souhaitent lutter contre le sexisme, le machisme voire l'autocensure.

A l'initiative de l'association, le tout premier challenge isérois de futsal féminin a démarré au début du mois de mars 2017. Six équipes participeront à cette première édition qui se terminera en mai : Pont-de-Claix, Rives, Picasso, Vie et Partage, le futsal des Géants et Joga.

Public touché : 85 jeunes garçons et filles majoritairement de Village Olympique - Villeneuve-Grenoble) et Villeneuve d'Echirolles.

AS Surieux (Football)

Créée en 1978, l'AS Surieux Echirolles comprenait plusieurs sections (Football, pétanque, danse). La section football prend son envol en 2011 en se constituant en association sportive

indépendante. Majoritairement fréquentée par les garçons avec un projet éducatif fort, l'association s'ouvre aux jeunes filles en 2016.

Public touché : Le public est âgé de 5 à 35 ans essentiellement issus des quartiers Essart, Surieux et Granges (168 adhérents en 2018, dont 85% issus des quartiers et 13% de filles.)

MJC Lucie Aubrac (Futsal)

Seule structure jeunesse du secteur 4 de Grenoble, la MJC Lucie Aubrac proposait aux jeunes (exclusivement des garçons) la pratique du Futsal. Depuis 2016, sur sollicitation de jeunes filles qui venaient « regarder leurs frères jouer au futsal », la MJC a créé une section féminine de futsal qui a permis d'attirer et de dynamiser le groupe de jeunes filles, minoritaire auparavant : « Lors de nos activités ou séjours, sur 15 jeunes, il n'y avait que 2 ou 3 filles qui participaient. Aujourd'hui, sur 70 adhérents on a 40 filles donc la tendance s'est inversée. Sur le futsal on a désormais plus de filles que de garçons ! »

Public touché : Jeunes filles de quartiers Capuche, de Clos d'Or, des Grands Boulevards, du Parc Pompidou, la plupart se trouvant dans des situations familiales et financières précaires (monoparentalité, faibles revenus, familles issues de l'immigration...).

FC2A (football)

Suite à une forte demande des filles qui souhaitent pratiquer du football dans le club sportif FC2A, une équipe féminine a été créée et a permis aux jeunes filles et leur entourage de se positionner comme actrices de leur projet sportif, éducatif et social. « La première année on avait une équipe en U18. Cette année on a monté deux équipes, une U15 et une équipe U18. On tourne à peu près à 30 licenciés filles (en 2017/18). »

Public touché : Filles de 11 à 17 ans issues des quartiers QPV et d'autres quartiers de la ville de Grenoble (Alma-Chenoise) et hors QPV (Saint Laurent/Île verte/Hoche)

FC Mistral (football)

Le Football Club Mistral est une association créée en 1988, à vocation sportive et éducative. L'objectif de janvier 2017 à décembre 2017 est d'encourager la pratique sportive et particulièrement le foot chez le public féminin à travers le programme « **Foot d'elles et citoyenneté** ».

Plusieurs actions ont été menées :

4 soirées à thème sur la pratique féminine,

1 stage foot avec encadrement féminin, organisation de plusieurs séances d'entraînement et rencontres le week-end.

Création d'une équipe féminine sénior (18-25 ans) inscrite en championnat (démarrage de la 2^{ème} saison en 2017/18) Et pour les plus jeunes (moins de 13 ans), présence d'environ 15 filles (pour 130 garçons)

Public touché : enfants, pré-adolescentes, adolescentes ou jeunes adultes issues du quartier Mistral.

Vie et Partage (futsal)

L'association sportive de futsal « Vie et Partage » a lancé sa section féminine en 2016. L'équipe de futsal était principalement composée de garçons. L'arrivée du nouveau coach, ayant l'habitude d'entraîner et d'accompagner des jeunes filles notamment dans le programme « L dans la Ville » porté par l'association « Sport dans la Ville », a encouragé la création de la section féminine. *« Au début on n'était pas beaucoup, on était que quatre et après avec le temps ça a évolué et ensuite on a fait une équipe de juniors puis de seniors pour les filles. Maintenant on n'est équilibré avec les garçons. Il y a **30 licenciées filles** maintenant donc **autant que de filles que de garçons.** »* (Stagiaire de l'association – 17 ans)

A travers la pratique du futsal, l'association propose aux jeunes filles des activités qui tournent autour:

- De la culture et des loisirs (participation à des événements culturels ; organisation de soirées cinémas, débats, etc.)
- De l'insertion professionnelle (aide à la rédaction de CV et lettres de motivation proposition de service civique, stages, etc.)

Public touché : Essentiellement des jeunes filles et garçons du Village Sud (Echirolles)

Big Bang Ballers (basket + multisports)

Les Big Bang Ballers sont une association française (créée en 2008 et dont le siège social est situé à Grenoble) utilisant le sport, et plus spécifiquement le basket, comme vecteur d'éducation, de solidarité et de vivre ensemble, en France et à l'international.

Depuis 3 ans (2015), le programme « Ramène ta copine » illustre la démarche « Big Bang Ballers » : les jeunes filles de 10 à 16 ans des quartiers prioritaires y sont invitées pour un cycle de 10 séances autour de sports collectifs, avec ou sans ballon. Les BBB sont partis du constat sociologique que, dans les quartiers populaires, les jeunes filles pratiquaient moins d'activités sportives que la moyenne nationale – à âge et sexe équivalent – et qu'elles sont davantage concernées par les problèmes d'obésité. De fait, elles investissent peu les infrastructures de proximité et l'espace public. Ajouté au passage à l'adolescence et ses difficultés dans le rapport au corps et à la confiance en soi, tout est combiné pour rendre particulièrement difficile la pratique sportive des filles.

Public touché : Jeunes filles des quartiers prioritaires, âgées de 10 à 16 ans, éloignées de la pratique sportive, mais aussi des jeunes filles en grande précarité (ex : communauté Rom). Plusieurs structures ont été démarchées et travaillent avec l'association : MJC M. Desnos (Echirolles), Le Plateau, MJC Bulle d'air (Saint Martin d'Hères) + hors QPV (Rom action, MJC Lucie Aubrac, MJC Eaux Claires)

Le Plateau (Multi-activité)

Lieu de rencontres et d'échanges, le plateau est un équipement majeur dans la vie du quartier Mistral Eaux-Clares à Grenoble. L'association d'éducation populaire « le plateau » propose des projets sportifs, culturels et de loisirs. Lieu polyvalent d'accueil autour du sport mais proposition aussi d'aide aux devoirs plusieurs soirs par semaine et de sorties culturelles.

Fortement impliqué dans les questions d'égalité femmes/hommes, le plateau propose une activité « **gymnastique au féminin** » en direction des jeunes filles du quartier Mistral, en lien avec des sorties culturelles mixtes pour accentuer ce travail amorcé sur la mixité filles/garçons. Encadrées par des adultes formés, les activités sportives et les sorties sont un moyen de lutter contre les discriminations, les préjugés et les stéréotypes.

« **La boxe éducative** », le judo et le taekwondo qui sont également pratiqués travaillent avec un public mixte. La **Capoeira touche exclusivement des filles**.

Pour le **taekwondo 75% de filles** sur environ 80 inscrits

Pour la **boxe environ 25 % de filles**

Public touché : les habitants du quartier Mistral et des Eaux-Clares (élargi au secteur 3), mais aussi l'ensemble des Grenoblois

ESSM Kodokan Dauphiné (Judo)

ESSM Kodokan Dauphiné est un club de Judo implanté à Saint-Martin d'hères. Il compte 500 adhérents, dont 30% de filles et 70% de garçons. Les adhérents viennent de communes différentes. La pratique sportive est un levier parmi d'autres du mieux vivre ensemble.

Le club a fait le constat d'une diminution du nombre de jeunes filles et d'enfants dans le club. Les adhérentes sont souvent des adultes.

En 2017, le club a créé une équipe féminine, avec un entraînement par semaine en non mixité. Elles sont entraînées par une femme, dans le but de dynamiser et souder le groupe féminin.

- Des actions spécifiques pour les jeunes habitants des QPV et QVA
- Stage de découverte du judo pour ces jeunes des quartiers prioritaires en partenariat avec le secours populaire et une agence immobilière pour financer pour ces stages dédiés aux jeunes dont les parents peuvent être socialement en difficultés.

Public touché : Groupe de 26 jeunes de moins de 18 ans dont 7filles

Son Do Gunga (Capoeira)

Son Do Gunga est une association créée essentiellement par des femmes issues du quartier Iles de Mars - Olympiades. Plusieurs activités sont proposées (Capoeira ; Musique ; Danse).

Derrière l'activité de la capoeira, se dégage un objectif de transmission de valeurs telles que la tolérance, le respect et une certaine discipline : « *Pour avoir la corde (passage à un grade supérieur) il ne suffit pas de bien combattre, l'encadrant va demander si l'enfant a un bon comportement à la maison, à l'école* ».

L'association réfléchit actuellement à la création d'un groupe de femmes pour pratiquer de la Capoeira en non mixité, entraîné par une femme, avec des horaires qui leur correspondent.

Public touché : Groupe de 24 enfants issus du quartier Iles de Mars Olympiades (Pont de Claix) âgés 6 et 11 ans. Les filles occupent une place importante, elles sont au nombre de 17 contre 7 garçons.

Ville de Grenoble (football et multisport)

Depuis 2006, **proposition d'activités multisport libre, gratuit et sans engagement** avec certains créneaux/activités ouvert spécifiquement aux filles. Ces activités sont proposées dans les 6 secteurs de la ville et notamment dans les QPV. L'objectif des et de proposer des créneaux à des moments où les associations sportives en proximité sont moins présentes. Des activités sont également proposées pendant les vacances scolaires.

En 2016, la ville de Grenoble a sollicité l'APELS pour faire une enquête sur les pratiques sportives des collégiens avec une analyse notamment par genre. Suite à cette enquête, la ville, accompagnée par l'APELS, a mis en place une procédure de critérisation des subventions accordées aux associations, avec une valorisation de leurs actions lorsqu'elles intègrent de la mixité et une ouverture vers les filles.

Ouverture d'une école municipale de foot féminin : Partant du constat de la faible représentativité des filles dans les clubs sportifs, la municipalité a soutenu l'ouverture d'une école municipale de football féminin (2015) gratuite, organisée par le service Sport et Quartiers en partenariat avec le club Grenoble Foot 38. Cette structure permet actuellement à près de 50 jeunes filles de pratiquer une activité sportive encadrée de manière régulière. Elle peut ainsi leur permettre de s'engager par la suite dans une pratique plus soutenue par l'inscription à une structure associative fédérale (FFF).

La politique sportive municipale a pour objectif de favoriser la pratique sportive féminine, en partant du principe que le sport est un levier pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la société.

Public touché : 9-14 ans, jeunes filles et "adultes féminin" (17 ans et +), issus et habitants les quartiers concernés (QPV) ; École Municipale de Football Féminin, capacité d'accueil = 60 jeunes filles

Activité "adultes" (aérobic), capacité d'accueil = 25 à 30 femmes par créneau.

4. Les limites et spécificités du panel rencontré pour l'évaluation

L'évaluation est basée sur un panel d'actions présentées et soutenues au titre du Contrat de ville. Par ailleurs, nous nous sommes principalement entretenues avec des jeunes filles qui pratiquent déjà une activité sportive et ceci à travers ces mêmes associations sportives.

Comme le groupe de suivi et d'évaluation l'a souligné lors de ses réunions, cela représente une limite au champ et donc à la portée de l'évaluation. Ne sont en effet pas identifiés et pris en compte:

- Le cas des jeunes filles qui pratiquent dans des clubs ou des structures hors QPV et hors financements Politique de la ville (ex : athlétisme au collège Olympique, handball à Jean Vilar..).

- Le cas des jeunes filles « en décrochage », en retrait de la vie sociale et éloignées des structures.

Il serait de ce fait intéressant de partager le contenu de l'évaluation avec d'autres acteurs non impliqués dans le groupe de suivi pour enrichir nos observations : par exemple, les professeurs d'EPS dans des établissements scolaires, des équipes pluridisciplinaires de soutien des Programmes de Réussite Educative (PRE), des acteurs de la prévention spécialisée.

Par ailleurs, l'évaluation s'inscrit dans le cadre précis du contrat de ville, avec pour objectif d'évaluer la pertinence et l'efficacité des orientations données *aux actions du contrat de ville*. Cette évaluation n'a donc pas vocation à étudier l'ensemble de la pratique sportive des jeunes filles dans les quartiers populaires, mais elle peut y contribuer.

Il est intéressant également de souligner, comme le groupe de suivi l'a fait, que les actions soutenues dans le cadre du contrat de ville relèvent d'une **démarche de projet** (voire d'une dimension militante en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes). Les associations sportives traditionnelles, qui bénéficient plus souvent de soutien à leur fonctionnement dans le cadre du droit commun, ne s'inscrivent pas nécessairement dans une démarche de projet. L'engagement des associations et structures du contrat de ville dans des projets en faveur de l'égalité filles-garçons révèle ainsi l'atteinte d'un des objectifs de ce contrat : **soutenir des actions innovantes et pionnières** dans leur domaine, dont on peut espérer qu'elles essaimeront et entraîneront d'autres structures.

IV. Présentation des résultats à travers les questions évaluatives

1. De quelles manières la question de l'accès des jeunes filles a-t-elle émergé dans les différentes structures/projets ?

Les écarts de pratiques sportives entre hommes et femmes se confirment à tout âge et sur l'ensemble de la métropole, mais ces tendances sont accentuées dans les QPV. On constate plus de 10 points d'écart entre le pourcentage de femmes licenciées sur la Métropole (39%) et en QPV (28%). L'évaluation concerne ici principalement les jeunes filles. Les études montrent qu'à partir de 10 ans la pratique sportive devient généralement plus régulière et souvent moins volatile. La tranche 10/14 ans est d'ailleurs celle où la pratique licenciée et l'investissement compétitif est le plus important. Pourtant, les nombreuses structures rencontrées dans le cadre de l'évaluation s'accordent pour dire qu'à 12/13 ans une rupture se produit avec une très forte diminution de la pratique féminine. Il y a donc un enjeu fort à tenter de raccrocher ce public à cette période.

Lors des différents entretiens menés, nous avons pu voir que les projets en direction des filles ont émergé soit suite à une sollicitation directe de jeunes filles du quartier, soit par la volonté du club de s'ouvrir davantage vers ce public. Ces deux cas ont été observés à parts égales entre les différentes structures.

Pour le cas des demandes venant des jeunes filles, on retrouve des structures comme la MJC Lucie Aubrac, l'AS Surieux d'Echirolles, le Futsal des Géants ou encore JOGA, associations de proximité qui proposent principalement du football ou futsal. Ces structures sont très majoritairement fréquentées par des garçons, étant donné la pratique encore très masculine du football. Il est intéressant de voir que la porte a d'abord été poussée par un petit groupe de copines désireuses de pratiquer du foot. Elles habitent généralement le quartier et beaucoup d'entre elles fréquentaient les terrains comme spectatrices. Cette impulsion de deux ou trois filles, couplée à la rencontre avec un entraîneur motivé, a souvent suffi à faire grossir le groupe et permettre la création d'une équipe. En ce qui concerne le futsal, ce sport a l'avantage de se jouer en plus petit nombre et d'être plus flexible sur les postes occupées par les joueurs ou joueuses et peut en conséquence fonctionner avec un groupe de 8/10 personnes.

« On avait déjà une équipe de garçons qui jouait au futsal et les filles venaient de temps en temps regarder leurs grands frères. Elles m'ont

sollicité pour faire une équipe féminine. Elles ont voulu se retrouver, parce qu'avant, la MJC n'avait que des adhérents garçons » (MJC Lucie Aubrac)

Pour l'autre partie des structures interrogées, c'est le constat de l'absence des jeunes filles dans leurs activités qui les a poussées à proposer une autre approche envers ce public. Ces associations ont donc souhaité s'ouvrir davantage aux filles, en mettant en place des projets pour aller vers ce public plus éloigné de la pratique sportive.

« On a constaté qu'il n'y avait pas de filles dans les tournois ni dans les séjours qu'on proposait, on a donc créé le programme « Ramène ta copine » pour faire venir davantage les filles » (Big Bang Ballers)

Le contexte d'une plus forte médiatisation du sport féminin conjoint avec l'ouverture de plusieurs équipes féminines de football ou de futsal sur le territoire qui a pu créer un effet d'entraînement et inciter d'autres structures à s'inscrire dans ce mouvement.

« On a vu à Claix, au GF 38, à l'école municipale de foot, que ça marchait l'équipe féminine. Donc on s'est dit : pourquoi pas créer une équipe féminine aussi ? » (FC2A)

Au-delà de la faible présence des jeunes filles dans les activités proposées, leur quasi absence dans les espaces publics sportifs a également été un élément d'observation des structures. Lors des réunions avec les membres du comité de suivi d'évaluation, certaines associations ont en effet relevé le fait que filles fréquentent moins les espaces sportifs libres d'accès (type city-stade). De manière générale, de nombreuses études ont montré que les espaces publics étaient moins fréquentés par les filles mais cela est accentué dans les espaces sportifs. Comme le témoigne l'association Big Bang Ballers qui utilise ces espaces dans leur projet associatif, il reste encore difficile de faire venir des filles et de les intégrer. Même si quelques filles s'aventurent dans ces espaces l'intégration demeure problématique. Ce n'est pas forcément la mixité qui pose problème mais plutôt les différences de niveaux qui vont de fait exclure ou mettre à l'écart les moins forts (filles ou garçons).

« Sur l'espace de la bifurk, il n'y a quasiment jamais de filles et quand il y en a ce sont des petites qui viennent avec leurs parents mais il y a très peu d'ados. Quand on organise des événements, les gens viennent librement et on ne sait jamais qui va venir à l'avance, mais on a souvent très peu de filles. Il y a quelques filles qui viennent, on a beaucoup de mal à les intégrer dans l'association ». (Big Bang Ballers)

Quand la présence masculine est forte sur les espaces sportifs libres d'accès, les filles, minoritaires, en sont souvent exclues ou elles peinent à trouver leur place au sein du groupe. Ces espaces de loisirs ouverts se prêtent souvent à la « loi du plus fort », ou du groupe le plus nombreux ce qui rend encore plus difficile l'accès à des jeunes filles. Pour le street basket, la règle est généralement de faire sortir les perdants et accentue ces phénomènes de mise à l'écart des plus faibles.

« Pour le city-stade, c'est le groupe majoritaire qui va dominer. S'il y a 8 footballeurs sur un city-stade et qu'il y a 4 filles qui veulent jouer au basket on aura du mal à déloger les garçons parce que ce n'est pas structuré et c'est en libre accès (...). Quand on est une fille au milieu de tous ces garçons, c'est vraiment difficile de s'imposer, ou vraiment il faut qu'elle ait un fort caractère ». (FC Mistral)

« C'est un problème qui est quand même sexué parce que dans les cours d'école, c'est toujours le groupe de garçons qui joue au milieu et les filles sont souvent sur les côtés pour jouer discrètement dans un coin » (DDCS).

Pour permettre aux jeunes filles d'investir davantage les city-stades, la présence d'une structure (association, ou MJC) qui encadre la pratique est souvent nécessaire. C'est pourquoi la pratique sportive encadrée est souvent une passerelle importante pour leur permettre ensuite d'investir davantage les espaces publics et oser être plus présente dans les city stades.

« Les moments où on peut voir des filles dans city-stade, c'est quand l'activité est organisée par des MJC ou par des clubs ». (Mistral)

La pratique encadrée constitue donc un réel enjeu pour favoriser ensuite une pratique autonome. L'objet de l'évaluation se concentre bien sur la manière de lever les freins à une pratique sportive encadrée des jeunes filles auprès d'un club. D'après l'étude de l'APELS menée en 2016 auprès des collégiens grenoblois, les filles habitant dans les QPV déclarent pratiquer plus de manière autonome, là où les filles hors QPV ont une inscription en club plus systématique. (Voir annexe)

2. L'offre sportive proposée permet-elle de répondre aux attentes des jeunes filles ?

Comme le montre le panel des actions de cette évaluation, la forte présence des clubs de football ou de futsal témoigne d'une offre importante de ce sport dans les QPV. Les sports de combat (Boxe ; Judo, Capoeira) et le basket arrivent en seconde position. L'étude de l'APELS (l'agence pour l'éducation par le sport) - missionnée par la Ville de Grenoble pour réaliser une étude sur la pratique sportive des jeunes filles dans la ville de Grenoble – montrait que les jeunes filles des quartiers prioritaires de l'agglomération se dirigent davantage vers les sports dits « de tradition masculine » (foot, boxe, etc.), alors que leurs homologues hors quartiers prioritaires s'orientent vers des pratiques « de tradition féminine » (danse, gymnastique, etc.). A la lecture de ces éléments, on pourrait imaginer que l'offre sportive proposée par les associations soutenues et financées par les fonds du contrat de ville répond effectivement aux attentes des jeunes filles. Les jeunes filles rencontrées lors de l'évaluation ont, dans une certaine mesure, confirmée cette tendance car elles sont elles-mêmes engagées dans la pratique du foot (ou de la boxe, dans une moindre mesure). Elles ont même parfois été à l'initiative de la création de l'équipe féminine, donc avec une forte motivation.

« On regardait beaucoup les garçons jouer, on avait envie de faire comme eux. Du coup on a sollicité Sofiène pour savoir si on pouvait jouer entre nous au futsal » (Jeune fille - MJC Lucie Aubrac)

« J'ai toujours aimé faire du foot, quand j'étais petite quand je voyais un ballon, j'étais obligée de jouer » (Jeune fille - Vie et Partage)

« J'ai toujours voulu faire de la boxe, j'en faisais déjà quand j'étais petite avec mon père » (Jeune fille-Boxe éducative)

Mais cela amène aussi à questionner les raisons pour lesquelles les sports de tradition masculine sont autant présents et convoités par les jeunes filles issues des quartiers prioritaires. Au-delà des aspects pratiques et sociaux qui peuvent influencer le choix des pratiques sportives, des éléments de contexte plus politiques apportent un éclairage complémentaire. Depuis les années 1980/90 le sport a été pour beaucoup une façon pour les pouvoirs publics d'occuper les garçons qui étaient considérés comme potentiellement « fauteurs de troubles » s'ils n'étaient pas occupés. Les pouvoirs publics ont développé une offre sportive qui les concernait davantage (football, boxe, sports de combats) en excluant les jeunes filles – considérées comme des « victimes » de la violence des hommes qu'elles côtoient

au quotidien ou des « héroïnes » émancipées³, en réussite scolaire et vectrices potentielles de changement social.

« On pense beaucoup aux garçons dans l'insertion à travers le sport et on pense moins aux filles alors qu'elles en avaient aussi besoin » (Vie et Partage).

Avec la promotion du sport féminin, on assiste à une forme de reproduction par les filles de la pratique sportive longtemps présente dans les quartiers prioritaires : « *elles ont grandi dedans, elles baignent dedans c'est normal qu'elles choisissent ces types de sport* » (Big Bang Ballers).

Les phénomènes de reproduction sociale agissent de toutes parts, et dans tous les milieux. Plusieurs référents influent sur ce choix : naturellement les parents vont orienter le choix de leurs enfants selon leurs propres références, mais aussi les éducateurs présents dans le quartier, ou les autres adultes « modèles » ou référents.

Enfin, dernier élément pour analyser les choix des sports pratiqués par les filles mais aussi par les garçons : l'offre disponible de proximité et sa visibilité. Les terrains de foot font partie des équipements les plus présents, aussi bien en zone rurale que dans les quartiers prioritaires. L'accessibilité et la visibilité donnée à ce sport sont donc d'autant plus importantes que c'est parfois le seul équipement du quartier.

La corrélation entre l'offre et la pratique est certainement importante dans le choix de pratique des jeunes filles. D'un côté très pragmatique, car la proximité facilite l'organisation quotidienne de la pratique surtout avec des entraînements en soirée. Et d'un côté plus « sensible », l'équipement du quartier a plus de chance d'être connu des jeunes et des parents et de bénéficier d'un capital confiance plus important. De plus, ces équipements sont souvent les lieux de pratique de l'EPS de l'établissement scolaire des enfants/jeunes.

³ Guenif-Souilamas Nacira « *Des Beurettes* » Paris, 2000. Hachette.

3. Quelles ont été les actions mises en place pour favoriser l'accès des jeunes filles à une pratique sportive ? Quels effets ont eu ces différentes actions sur la pratique sportive des jeunes filles ?

De nombreux travaux ainsi que les témoignages des membres du comité de suivi d'évaluation affirment que les obstacles à la pratique féminine peuvent être structurels et individuels.

Les **freins structurels** renvoient à différents points :

- la faible diversification de l'offre,
- les problèmes d'accessibilités et de qualité des installations sportives (en termes notamment de confort et de convivialité),
- le manque de créneaux réservés aux filles/femmes,
- la faible représentativité des femmes dans l'encadrement technique et administratif, et du coup le manque de « rôles modèles » féminin auxquels s'identifier, la difficulté à pratiquer dans un contexte où l'on est en minorité
- la priorité implicite donnée aux garçons pour qui le sport serait un « besoin » (une nécessité pour canaliser leur énergie) et avec donc une offre qui répond davantage à leurs attentes
- et les phénomènes d'exclusions, de discriminations.

À ces obstacles structurels s'ajoutent des **freins individuels** :

- le manque de temps (souvent liées aux responsabilités domestiques et familiales ou à l'implication dans le travail scolaire),
- l'absence d'ami(e)s dans le domaine sportif,
- l'influence familiale (via l'absence de pratique chez les parents/frères/sœurs ou le regard porté sur le sport comme activité masculine),
- les changements corporels liés à la puberté, le manque d'information sur les opportunités de pratique,
- et enfin le coût de la licence.

Concernant l'environnement familial, les entretiens auprès des jeunes filles ont confirmé qu'elle pouvait parfois être un frein, et ce, principalement autour de deux arguments : le choix du sport

pratiqué (quand il est connoté masculin), la volonté de prioriser davantage l'investissement scolaire.

Comme on l'a souligné à plusieurs reprises, l'évaluation concerne principalement des actions portées par des clubs de football ou futsal qui demeure un des sports où la pratique masculine est la plus forte et qui est connoté comme tel. Même si le football féminin tend à se démocratiser de plus en plus, s'engager dans cette pratique pour une fille n'est pas encore banalisé. C'est sans surprise donc que des parents réagissent négativement face à ce choix de leurs filles et expriment certaines craintes.

« J'ai envie de faire de la boxe maintenant mais mon père ne veut pas parce qu'il a peur que je m'abime » (JF - Futsal des Géants)
« Ma mère ne voulait pas parce qu'elle disait que c'était un sport pour les garçons. Je l'ai tellement saoulée parce que je n'arrêtais pas de lui en parler du coup elle m'a laissé faire. » (JF-FC2A)

Ces stéréotypes qui présupposent des pratiques sportives genrées s'appliquent d'ailleurs de la même manière pour les garçons qui souhaiteraient faire des sports de tradition plus féminine comme la danse ou la gym. Combattre ces catégorisations constitue bien un enjeu pour tous et les actions qui seraient envisagées pour agir devront viser l'ensemble de ces préjugés. Il faut également souligner que cette problématique n'est pas spécifique aux QPV et se retrouve dans toutes les franges de la population.

Un autre frein exprimé par les parents est de mettre en « concurrence » une pratique sportive avec l'investissement scolaire. Ces craintes concernent généralement davantage les filles que les garçons auprès de qui la pression sociale pour réussir sa scolarité est d'autant plus prégnante.

« Ma mère trouvait qu'on avait beaucoup d'heures d'entraînements et ne voulait pas que je passe trop de temps au foot parce que je risquais de ne pas faire mes devoirs » (JF - FC2A)
« J'ai dû arrêter tout un trimestre parce que j'avais des mauvaises notes. Après je n'avais pas le choix j'étais obligée d'avoir des bonnes notes à l'école pour revenir » (JF-FC2A)

L'évaluation n'a pas pu réaliser d'entretiens auprès des jeunes filles (ou de leurs parents) qui ne pratiquaient aucun sport, ce qui aurait sans doute révélé des points de blocage plus importants. De fait les personnes interrogées sont toutes engagées dans une pratique sportive

et même si les parents ont pu exprimer des craintes sur le choix du sport ou sur la scolarité, celles-ci ont été dépassées. Par contre les structures et plus particulièrement les entraîneurs présent dans les quartiers et allant à la rencontre de nombreux parents ont rappelé le poids encore important des représentations familiales. L'entourage familial peut être ainsi très réticent à faire pratiquer un sport. Ces limites sont parfois intériorisées par les jeunes filles elles-mêmes qui ne s'autoriseraient pas ce genre d'activités. D'ailleurs on constate une forte augmentation du taux d'absentéisme dans les pratiques sportives dans les collèges et particulièrement en natation et en ski.

Ces différents freins, structurels et individuels, se combinent de façon très variées, ce qui nous amène à considérer qu'il n'existe pas « un public féminin » mais « des publics féminins ». Les besoins identifiés par les structures ou exprimés par les jeunes filles rencontrées varient beaucoup :

- Souplesse et pratique de loisirs pour attirer de nouveaux publics // demande d'exigence et plaisir à la compétition pour des jeunes déjà engagées
- Certaines demandes de pratiques en non mixité // recherche de l'émulation avant tout ou plaisir de pratiquer en mixité
- Côté rassurant d'un encadrement féminin pour attirer de nouveaux publics // indifférence au sexe des encadrants pour les jeunes déjà engagées, privilégiant la relation de confiance et la compétence technique

De ce fait, pour favoriser la pratique des jeunes filles dans les associations et/ou clubs sportifs identifiés et associés dans le cadre de cette évaluation, plusieurs actions ont été mises en place que l'on peut regrouper en trois catégories :

- des modalités d'inscriptions simplifiées
- des espaces de pratiques en non mixité
- des conditions d'accueil et d'équipement attentifs à ce public
- Une communication qui donne à voir la pratique féminine

3.1 Faciliter les inscriptions : une pratique sans contrainte pour faciliter le 1^{er} pas

Certaines structures associatives, pour faire venir et encourager la participation des jeunes filles dans leur activité sportive, ont fait le choix d'être moins exigeantes sur les inscriptions ou les modalités d'engagements. Cette souplesse est même appliquée dans certaines structures uniquement aux filles. Des associations déclarent en effet être moins exigeantes pour les filles que pour les garçons sur la régularité de la pratique notamment, ce qui permet sans doute des engagements à différentes échelles entre loisirs et compétitions.

« L'esprit c'est qu'il n'y ait pas de contrainte, l'important c'est l'esprit d'équipe. C'est très différent des garçons. On est plus souple dans les inscriptions. » (Futsal des Géants)

Si une certaine souplesse semble favorable à la pratique car étant moins contraignante dans un premier temps, attention à ne pas laisser entendre que le public féminin serait de fait plus volatile que le public masculin. Il convient de se méfier ici d'un effet déformant des petits nombres : lorsque 10 filles participent, si l'une se désengage cela se voit immédiatement. Lorsque 100 garçons participent, les 10 qui abandonnent passent plus facilement inaperçus. Cette pratique sans contrainte facilite d'ailleurs autant la participation des filles...que celle des garçons. La ville de Grenoble, par exemple, propose des activités sans inscription qui attirent autant les filles que les garçons. Et à l'inverse, une pratique libre n'est pas gage d'une plus grande participation. Un créneau à destination des filles a été proposé l'année dernière (2017/18) le samedi matin et n'a pas rencontré son public. Le choix de l'horaire, du jour et de l'activité proposée sont autant d'éléments à combiner pour tenter de répondre à la demande.

3.2 La non mixité : un sas de confiance pour lever des barrières à la pratique des jeunes filles

Les différentes structures interrogées s'accordent à dire que jusqu'à l'âge de 12 ans, on constate une forte mixité dans la pratique des activités de loisirs (particulièrement dans le sport), mais qu'après 12 ans se produit une réelle rupture. C'est d'ailleurs à partir de cet âge que l'on observe une forte baisse de la pratique sportive des jeunes filles, et cet écart est particulièrement élevé dans les quartiers prioritaires. Ayant observé cette baisse de la pratique féminine et parfois même suite à la demande des jeunes filles, la plupart des structures

interrogées [au moins 10 structures sur 13]⁴ ont proposé des activités en non-mixité et certaines associations estiment que c'est un **passage nécessaire** pour faciliter leur pratique. Cependant, la non mixité est la règle dans de nombreux sports d'équipe au-delà d'un certain âge (football, basketball, handball, rugby, etc.), il y a donc un réel besoin de constituer des équipes féminines pour permettre la pratique de ces sports collectifs.

« Il y a toujours eu des filles qui ont fait du foot, mais elles n'étaient pas nombreuses et ce n'était pas structuré. Du coup elles n'avaient pas accès aux tournois, ni au championnat. La fédé n'était pas structurée pour. » (FC mistral)

Sans équipe féminine, la pratique se limiterait aux seuls entraînements et l'expérience montre que les tournois constituent des moments importants d'engagement, de motivation et permettent de construire le collectif.

La création d'équipes féminines dans le foot a constitué un vrai « produit d'appel » pour faire venir les filles, et qui permet de les interpeller directement et de dire « c'est pour vous ».

*« C'est notre prof d'anglais Malika, elle nous a dit qu'il y avait du foot et qu'elles avaient **besoin** de filles pour constituer une équipe, et après on a ramené des copines. » (Futsal des Géants)*

Cependant ceci s'est avéré vrai également pour le Judo qui, sans être un sport collectif peut également s'organiser en équipe et fédérer ainsi plus facilement un groupe de filles.

« Depuis l'année dernière, on a créé une équipe féminine, elles ont un entraînement une fois par semaine et elles sont entraînées par une femme. C'est pour dynamiser et souder le groupe féminin sinon le reste des entraînements sont en mixte. » (Judo-Plateau)

L'exemple du Futsal des Géants est éclairant sur l'intérêt de **propositions dédiées aux jeunes filles**. Le stage futsal qui semblait impossible il y a 4 ans fait aujourd'hui le plein. Au départ un groupe initial de 6 jeunes filles s'est constitué et qui a, petit à petit, fait boule de neige (22 participantes). L'arrivée de Malika Akar, enseignante au collège des Saules dans l'association a également permis de créer un lien fort avec les filles en constituant une passerelle entre le collège et le sport. Ce stage est en plus aujourd'hui aussi l'occasion d'aborder des thèmes connexes (santé, sexualité, alimentation). L'an prochain, le club accueillera 2 services civiques pour accompagner ses projets, 1 fille et 1 garçon.

⁴ - (ESSM Kodokan Dauphiné(Judo) ; Le Plateau (Multi-activité) ; Vie et Partage -Echirolles (Futsal) ; Futsal des Géants-Grenoble Villeneuve ; JOGA - Grenoble Villeneuve (Futsal) ; MJC Lucie Aubrac (Futsal) ; AS Surieux (football) ; FC2A (football) ; FC Mistral (football) FC Echirolles (football)) -

Au sein de l'association Vie et Partage à Echirolles, il y a eu cette même évolution où un petit groupe de filles avec l'entraîneur ont peu à peu mobilisé d'autres filles pour parvenir à une parité au sein de l'association.

« Avant, il y avait vraiment que les garçons dans l'association. Mon coach, il est arrivé et il avait l'habitude d'entraîner des filles. A Echirolles vers la Butte, il y avait beaucoup de filles qui voulaient faire du foot. L'entraîneur a monté ce concept pour les filles. Au début on n'était pas beaucoup, on n'était que quatre et après avec le temps ça a évolué et ensuite on a fait une équipe de juniors puis de seniors pour les filles. Maintenant on n'est équilibré avec les garçons. Il y a 30 licenciées filles maintenant on est donc autant de filles que de garçons. » (JF)

Le deuxième avantage à proposer une activité entre filles est d'éviter les situations où elles seraient en forte minorité et où elles seraient confrontées au regard – voire au rejet – des garçons.

« Pour moi ça a été compliqué au début – encore là maintenant ça va parce que se développe (la pratique féminine) – mais avant quand j'étais plus petite, il n'y avait pas beaucoup de filles qui faisaient du foot. C'était toujours pour les garçons. » (JF – Vie et Partage)

Les acteurs rencontrés évoquent aussi le risque de découragement à faire jouer d'emblée des filles dans des équipes de garçons. Il ne s'agit pas ici d'une question de relations filles / garçons : la notion de niveau rentre en ligne de compte. Les filles peuvent être complètement novices alors que des garçons, même débutants, auront pu avoir l'occasion de jouer hors club toute leur enfance. C'est notamment le cas du football pour lequel la pratique informelle diffère fortement entre les filles et les garçons. Parmi les jeunes filles interrogées, beaucoup ont commencé tardivement la pratique de ce sport et il est assez évident que l'écart de niveau serait trop important pour jouer en mixité. D'ailleurs, ces différences de niveaux continuent de véhiculer une certaine domination masculine de fait alors que ces écarts sont bien le fruit d'une pratique beaucoup plus assidue (et notamment de manière informelle).

« Il faut toujours commencer avec les garçons, c'est là où on s'améliore le plus même si on est rejeté au début. » (Jeune fille – FC Echirolles)

Les exemples de filles qui ont progressé et persévéré en jouant avec des garçons sont relativement isolés, et limités à un niveau de compétition haut niveau (ex : Aminata Diallo).

Il est d'ailleurs préférable de parler de « parité » que de « mixité ». Comme cela a été rappelé, il est très difficile, pour une ou deux jeunes filles ultra-minoritaires dans un groupe de garçons, d'arriver à se sentir bien et à se faire une place. Ainsi « faciliter l'accès aux sports pour les jeunes filles » et « développer la mixité » correspondent à deux entrées très différentes.

3.3 Un encadrement plus féminin

L'encadrement féminin est identifié par certaines structures comme un **moyen indispensable pour faire venir les filles** permettant donc de lever certains freins. Cette féminisation peut en l'occurrence **améliorer la relation avec les jeunes filles**, soit sur l'entraînement, soit sur les « à côtés ». Certains entraîneurs ont en effet exprimé le fait qu'ils ne se sentaient pas toujours à l'aise dans le rapport avec les jeunes filles, notamment pour aborder certaines thématiques. La présence d'encadrantes permet aux jeunes filles de partager des choses personnelles plus facilement et d'aborder d'autres thématiques que le sport.

« Il y a des moments où les filles étaient un peu en difficulté avec nous (je parle de nous en tant qu'hommes). Les filles voulaient avoir au moins une dirigeante même si elles ne les entraînent pas c'était important pour elles d'avoir une présence féminine. Donc depuis l'arrivée des deux éducatrices, on ressent moins cette gêne qu'il y avait avant. » (FC2A)

« Pendant longtemps les équipes et l'encadrement étaient essentiellement masculins et le fait d'avoir deux animatrices dans l'équipe a non seulement permis que les jeunes filles soient confiantes et à l'aise dans la pratique, mais a aussi redonné confiance aux parents, qui parfois peuvent être réticents à l'idée de laisser leurs filles pratiquer le sport. » (Ville de Grenoble)

Cet encadrement féminin est parfois aussi une demande explicite de la part des pratiquantes (enjeu fort pour les adultes notamment).

« Les mamans ont voulu avoir un créneau entre elles avec une encadrante femme, on a donc décidé d'ouvrir un créneau pour elles la rentrée prochaine et elles seront entraînées par une femme » (Capoeira)

La féminisation de l'encadrement se heurte malheureusement à un manque de candidates. A terme, le développement de la pratique du football féminin devrait permettre de susciter des vocations et d'augmenter le vivier d'encadrantes, mais ce phénomène est encore assez récent.

Contrairement au football, on observe plus d'antériorité au niveau du basket car les filles y jouent depuis longtemps. Il n'y a pas de difficulté aujourd'hui à s'appuyer sur des éducatrices, des dirigeantes de club. Par contre le renforcement de la présence féminine dans les équipes encadrantes se heurte à un trop faible nombre d'entraîneuses sportives, comme en témoigne la cellule Sports & quartiers de la ville de Grenoble qui éprouve de vraies difficultés à recruter des encadrantes. Cette observation renvoie à la fois au moins grand nombre de femme dans ces métiers et à la question du niveau de rémunération qui reste encore très faible, notamment par rapport aux conditions de travail (horaires, etc). **Le développement des vocations et des parcours, pour augmenter le nombre d'encadrantes, constitue un enjeu pour l'avenir.**

3.3 Une égalité de traitement

Un encadrement féminin va de pair avec une demande relative à une égalité de traitement entre filles et garçons. Les entraîneurs masculins se rendent compte qu'ils ont tendance à se comporter différemment avec les filles et les garçons. Ils sont parfois plus indulgents, moins exigeants sur les entraînements ou leur performance.

« On ne parle pas de la même façon avec les garçons et avec les filles. Je peux dire des choses aux garçons, être plus agressifs avec eux alors qu'avec les filles je le suis moins ». (AS- Surieux)

Ce comportement différencié n'échappe pas à certaines jeunes filles qui peuvent le vivre comme une discrimination, avec des attentes qui seraient vues à la baisse pour elles. Elles expriment du coup plutôt la volonté d'être traitées « comme les garçons ». C'est-à-dire avec autant d'exigence et ne pas leur faire de « traitement de faveur » qui peut être vécu comme dégradant.

« Ils ne nous entraînent jamais comme les garçons. Ils font plus attention à nous, ils sont plus doux. Ils nous disent ce n'est pas grave si t'arrives pas, on peut toujours réessayer alors qu'avec les garçons ils sont plus sévères. C'est bizarre que nous on soit ménagées par rapport aux garçons ». (JF-FC2A)

Au-delà des appréciations et de la relation avec leur entraîneur, ce qui est demandé est un **même engagement pour les filles et pour les garçons**. Selon les jeunes filles avec qui nous nous sommes entretenues, que l'entraîneur soit homme ou femme a peu d'importance ; l'essentiel est de leur accorder la même place et la même importance qu'aux garçons. **L'égalité**

de traitement doit donc être visible dans les temps d'entraînement, les créneaux/horaires, et les lieux de pratique.

« On aurait aimé avoir plus d'entraînements. Les garçons ils ont 2 entraînements alors que nous on en a un seul entraînement, pourtant on a la même licence et on paie le même prix. Le club nous a proposé de jouer en plus le dimanche mais nous on ne veut pas le dimanche. Les garçons ils ont tout le temps les bons horaires. » (JF - FC2A)

« Les garçons, ils ont le terrain synthétique et nous on est là à jouer sur un terrain stabilisé parce qu'on est des filles. » (JF - FC Echirolles)

« Filles et garçons c'est pareil tant qu'ils savent nous entraîner, nous apprendre les bases. » (JF- FC Echirolles)

Ainsi, plusieurs préconisations sont à creuser sur la manière d'assurer cette égalité de traitement entre les filles et les garçons, et notamment à travers la **formation des encadrant.e.s** sur ces questions.

3.4 Une qualité de l'accueil indispensable pour rassurer les parents

La famille est un acteur clé dans la pratique sportive des jeunes filles. Les parents sont une cible essentielle à prendre en compte pour toutes les structures qui s'engagent dans des actions pour accroître le public féminin. La qualité de l'accueil et des équipes encadrantes ainsi que la connotation du lieu où se situe l'équipement restent des éléments importants à la fois pour les jeunes filles mais aussi pour rassurer leurs parents.

Concernant l'encadrement, que l'entraîneur soit homme ou femme, l'important pour les parents est de pouvoir lui faire confiance. Certains parents vont exiger la présence de femmes dans l'encadrement alors que pour d'autres, ce sont des entraîneurs hommes qui vont davantage les rassurer. Cela dépasse donc la question du genre. Un encadrement mixte semble être une réponse idéale pour rassurer le maximum de parents ; sans compter les autres effets bénéfiques que la mixité des modèles référents apporte aux jeunes et aux structures en général pour combattre les préjugés.

« Un parent ne voulait pas que sa fille vienne au futsal parce qu'il n'y avait que des encadrants hommes. Maintenant qu'il y a une fille dans l'encadrement, il a accepté que sa fille vienne » (JOGA)

« Mes parents font confiance à l'entraîneur. Parfois on est en déplacement et on rentre tard, mais dès que je dis que je suis avec l'entraîneur ils sont rassurés » (jeune fille Vie et Partage)

« Tout le monde le connaît et mes parents lui font confiance » (Jeune fille MJC Lucie Aubrac)

En comparaison, le besoin de confiance dans l'entraîneur et/ou la structure semble être très peu présent pour les garçons. Il y a donc du point de vue de la famille des attentes et des conditions qui peuvent être très différentes pour leurs fils ou leurs filles. C'est donc un réel atout quand l'entraîneur ou le référent du club/structure est présent et connu dans le quartier car il est bien identifié par les familles et les jeunes filles. Cela renforce la confiance et permet en plus de raccrocher les filles qui ne pratiquent pas mais qui « trainent » dans le quartier ou autour des stades pour les inciter à venir (notamment pendant les vacances scolaires)

« Ça a été difficile avec les parents mais bon avec moi ça allait parce que j'habite dans le quartier et ils me connaissent [...] comme c'est une section féminine c'est important d'avoir la confiance des parents » (Vie et Partage)

« La relation de confiance est primordiale. Si la relation qu'on a avec les parents, ce n'est pas une relation de confiance, ils ne veulent pas inscrire leur fille dans le club. Avant même de parler de capacité technique ou autre de l'entraîneur, il vaut mieux avoir déjà cette relation avec les parents. » (FC Mistral)

3.5 Communiquer sur la pratique féminine et être présent sur les temps extra scolaires

Pour attirer les jeunes filles, la communication reste un enjeu important.

Pour cela différentes actions ont été réalisées. De manière assez classique on peut noter :

- la distribution de flyers, collage d'affichage etc.
- l'organisation de journée porte ouverte
- la réalisation de tournoi féminin
- et de manière plus informelle une communication directe auprès des familles

A travers ces actions, l'objectif a bien été d'attirer de nouvelles filles en leur montrant que d'autres filles pratiquent déjà et de rendre possible et attractif le sport. Les créneaux dédiés aux filles permettent de communiquer plus directement vers ce public. L'objectif de créer une équipe féminine de foot/futsal a souvent poussé les clubs à « faire du lobbying » auprès des filles ou de leurs parents pour les faire venir.

« On a fait des affichages. Comme on intervient aussi à la MJC et dans les collèges, on a pu parler avec les filles qui fréquentent ces lieux pour différentes activités. Dans le quartier on a repéré des parents et qui avaient des filles de 12-14 ans avec qui on a discuté et on a leur posé la

question de savoir « si demain on monte une équipe au fc2a est ce que vous laisserez votre fille venir ? » J'ai été étonné mais on n'a pas du tout eu de réticences. Au contraire on a eu des retours très positifs et en plus il y avait des parents qui étaient demandeurs. » (FC2A)

Il arrive aussi que les clubs organisent des rencontres avec des personnalités connues avec des parcours réussis sur qui les jeunes filles peuvent se projeter :

« On a fait appel à Aminata Diallo, qui est venue échanger avec les filles et ça touché les filles » (Joga)

« On a fait venir Kerry James et il y a eu notamment une forte présence féminine. C'est important de leur donner des exemples, de modèles qui réussissent. » (Le Plateau)

Pour le FC Echirrolles, l'une des actions déterminantes pour faire venir les filles, selon eux, a été d'être présent sur le périscolaire (depuis 3 ans). Ces temps ont permis d'attirer peu à peu des filles qui n'y seraient pas venu sinon. L'organisation de tournois en parallèle est également venue renforcer la visibilité de ce sport pour les filles.

D'autres structures ont également ouvert des créneaux pour l'aide aux devoirs qui leur ont permis de capter d'autres jeunes qui étaient souvent sans activité.

« La casa des mômes a été mise en place en 2015 et accueille des jeunes âgées entre 6 et 11 ans. Cette création des Casa des mômes est parti d'un constat : avec la réforme des rythmes scolaires les enfants et jeunes du quartier sont souvent dehors les mercredis sans vraiment qu'il y ait une structure qui leur propose des activités. Il a été décidé de mettre en place « l'aide aux devoirs » qui est une accroche pour faire découvrir les activités de l'association aux enfants qui n'ont pas forcément l'occasion de faire avec leur parent. (Son do Gunga)

4. En quoi la pratique sportive des jeunes filles a-t-elle permis d'aborder d'autres thématiques ?

4.1 Le sport comme levier éducatif, social et citoyen : un positionnement particulièrement vrai dans les QPV

L'ensemble des structures associatives rencontrées s'accordent à dire que le sport constitue un vrai levier pour attirer les jeunes (filles et garçons) et pouvoir ensuite aborder d'autres thématiques. Cette approche est d'autant plus vraie pour les petits clubs « de quartier » qui sont moins focalisés sur la recherche d'excellence liée à la compétition. Ils sont aussi plus

vigilants et enclins à poser un cadre sur les questions de comportement, de respect etc. Ces petits clubs ont appris, au fil de leur action, à être en pointe sur la dimension socio-éducative du sport, ce qui nécessite un projet associatif fort et une vraie implication. Celle-ci se concrétise souvent à travers le rôle de l'éducateur.rice sportif.ve et se révèle être d'autant plus forte, quand cette préoccupation est portée par l'ensemble du club.

Le club et l'entraîneur : un rôle qui va bien au-delà du sport

Du fait des difficultés que ces jeunes filles et garçons peuvent rencontrer en termes de comportement, de respect des règles, de décrochage scolaire les entraîneurs.ses- sont souvent amené.e.s à **intervenir auprès des jeunes sur leurs parcours global.**

« On prend des enfants de différents niveaux pour leur faire pratiquer un sport et l'éducateur a tendance à faire tout de suite de l'éducatif parce que ces jeunes-là rencontrent des difficultés. Même si dans le projet initial c'est le sport ; il est forcé par le contexte de faire de l'éducatif ». (FC Mistral)

L'éducateur devient un « autre » adulte référent. Cet « accompagnement » se fait de manière plus ou moins formelle. Il existe parfois un travail de partenariat entre les établissements scolaires et les structures sportives pour lutter notamment contre le décrochage scolaire. Cela permet de faire des passerelles entre le sport et la situation personnelle d'une jeune fille, en lien avec les parents, et/ou avec d'autres intervenants comme la mission locale ou la prévention spécialisée.

« Dans la boxe éducative, je suis aussi comme un parent comme un père comme un frère. Vous savez il y a des choses qu'ils vont me dire à moi et qu'ils ne vont pas dire à leur parent » (Boxe éducative-Plateau)
« On demande aux filles leurs bulletins, on participe au conseil de classe pour faire valoir leur engagement dans le sport. Tous les lundis soir on sait si elles sont allées à l'école ou pas. » (Futsal des géants)

Certains clubs ont développé différents volets d'action aux côtés de la pratique sportive et interviennent clairement sur d'autres champs tels que la santé, l'insertion professionnelle. Pour ce faire, le club a souvent été amené à construire un projet d'association qui dépasse largement les objectifs de la pratique sportive. Sur l'insertion professionnelle, le club va développer différents partenariats qui lui permettent ensuite d'activer un large réseau en cas de besoin des jeunes.

« On a des partenaires comme ACTIS- Grenoble Habitat ; ABC comptabilité ; la Métro (avec les jobs d'été) ; la ville de Grenoble. Nous avons dit clairement aux filles et aux garçons que si elles sont à la recherche d'un stage et qu'elles ont besoin d'aide, elles peuvent solliciter le club. Ça ne veut pas dire qu'on va forcément leur trouver un stage mais en tout cas on a notre réseau qui peut leur servir. » (FC2A)

Le FC Echirolles a par exemple construit un projet global autour de différentes actions telles que la féminisation du club (projet présenté à la Fondation de France « Allez les filles), la lutte contre le décrochage scolaire (projet récompensé par l'APELS), contre les incivilités et pour la citoyenneté, et de l'aide à la formation / insertion. Le club s'est aussi positionné sur le temps du périscolaire où des sessions de football étaient proposées en favorisant la pratique des jeunes filles.

Le fait d'être présent sur des thématiques plus sociales a parfois demandé aux clubs une évolution des pratiques en les poussant à se structurer davantage et à développer plus de projets.

« Ça change l'image du club le fait d'être sur du socio-éducatif. On a aussi noté une baisse des incivilités. Sur le volet décrochage, on est en partenariat avec les collègues et avec les services sociaux de la ville. Il faut vraiment que dans le sport on s'implique sur le volet social ». (FC Echirolles)

Il est intéressant de noter que la création d'un volet sportif dans les Contrats de ville semble avoir également favorisé ces pratiques en incitant les clubs à développer d'autres projets autour de la pratique sportive. Il est certain que la raréfaction des ressources pour les associations les oblige à diversifier leurs sources de financement et le Contrat de ville est à ce titre une bonne opportunité pour ceux qui travaillent dans les QPV.

« Le contrat de ville c'est un levier pour que de nouveaux projets émergent, pour que de nouvelles associations se développent, pour que des nouvelles pratiques aussi voient le jour et que de nouveaux publics justement puisque c'est la question du jour puissent accéder à ces pratiques sportives »⁵

« On a eu quelques difficultés au départ dans le club de foot et cela a demandé d'intégrer une vision plus sociale du club. On en faisait avant mais ce n'était pas structuré. Avec l'embauche d'une personne du CNDS,

⁵ Echanges lors de la première réunion du comité de suivi évaluation du Contrat de ville

et un éducateur du club on a pu développer l'axe socio-éducatif. » FC Echirolles

Pour de nombreux jeunes le club sportif s'est effectivement révélé d'une aide précieuse en ce qui concerne leur insertion scolaire et professionnelle. De nombreux témoignages de jeunes filles attestent du rôle positif joué par les entraîneurs pour les réinsérer à l'école ou les aider à trouver un stage ou du travail. Des joueuses du FC2A ont notamment relayé les différentes initiatives portées par leur entraîneur pour les aider à se réinsérer dans leur parcours scolaire ou professionnelle :

J'ai arrêté l'école, je ne voulais plus y aller. Après, on m'a aidé à trouver du travail avec l'association et maintenant je suis en service civique ici et même temps je joue dans l'équipe sénior.

« Ma sœur a eu des problèmes avec l'école, elle est partie et grâce à Younes (l'entraîneur) elle y est retournée. L'école ne voulait plus l'accepter, alors il est parti voir l'école et après ils l'ont repris. »

« Une autre copine aussi, elle venait de Saint-Martin d'hères, elle a demandé à Younes de l'aider pour trouver du travail parce qu'elle ne savait comment quoi faire. Après, Younes l'a accompagné à la mission locale de Saint-Martin d'hères maintenant elle a trouvé du boulot

« C'est grâce à lui qu'on a les infos »

Les tournois : un exemple d'engagement et d'investissement qui peut les amener loin...

L'équipe féminine du Futsal des Géants a participé à un tournoi qui se déroulait à Nantes. Ce voyage a été une vraie opportunité pour mobiliser les filles tout au long de l'année autour de la recherche de financement, de la constitution d'un budget, de la préparation d'un voyage, etc. Le projet a permis d'aborder différentes thématiques et a été très formateur sur leur capacité à se mobiliser. « *L'enjeu était d'arriver à impliquer les jeunes filles dès la conception du projet de séjour* ». L'équipe de futsal concernée était entièrement féminine, mais le tournoi organisé à Nantes était mixte. A cette occasion beaucoup de liens se sont tissés entre différents groupes et clubs. Les filles ont souvent encouragé des équipes masculines. Ce tournoi a révélé un niveau sportif inférieur à celui de nombreuses équipes, et elles sont revenues avec une forte envie de progresser. Cet exemple montre bien de quelle manière l'engagement dans une pratique sportive peut les amener vers d'autres expériences.

4.2 Du sport, mais pas que... : vers un décloisonnement des pratiques et des publics

Les structures sportives investissent généralement les vacances scolaires pour proposer aux jeunes des activités différentes : type stage multi-activités ou des sorties plus culturelles. Certaines structures travaillent d'ailleurs à cette occasion en partenariat avec d'autres acteurs (clubs sportifs, MJC, associations socio-culturels)⁶. Ainsi les vacances sont souvent rythmées par une activité sportive sur une demi-journée (ex : tous les matins) et un après-midi consacrée à une autre activité (laser-game, visite d'une exposition au musée du graphisme, organisation de soirées/débats, etc.)

C'est important d'entrée par le loisir et pas que par le foot. Les stages multi activités sont bien pour ça. Ça permet d'aller sur d'autres activités et de toucher plus largement. Après c'est la fille qui permet que ça avance parce que si elle se sent bien, elle rassure ses parents et elle reviendra.(FC Mistral)

« Pour les attirer vers les futsal, on leur a fait découvrir d'autres activités comme aller voir des spectacles, organiser des débats, la sensibilisation à la nutrition, à la consommation d'alcool etc. » (Joga)

L'enjeu de cette diversification n'est pas seulement de pouvoir capter un plus large spectre de jeunes filles mais aussi de développer la curiosité et l'ouverture de jeunes filles déjà impliquées dans le club. De plus, il arrive fréquemment que ces temps soient en mixité et qu'il soit aussi l'occasion de rencontres avec d'autres jeunes qui ne sont pas du quartier.

« On essaye de leur faire découvrir d'autres choses que le sport, la culture par exemple. On les amène voir des concerts, des spectacles. Ça permet d'enlever les idées reçues qu'elles ont sur certains lieux comme la MC2, elles croyaient que c'était pour les riches, et qu'il y avait que des spectacles d'Arte. » (MJC-Lucie Aubrac)

« Je fais un travail de partenariat avec la MJC comme ça on bosse avec des publics différents pas qu'avec les jeunes du village 2 et la MJC peut proposer d'autres activités aux jeunes. » (Vie et Partage)

D'importants projets, même de solidarité internationale ont pu se concrétiser. L'association Joga a, en ce sens, organisé un voyage d'échanges avec le Liban et qui s'est poursuivi grâce à l'investissement des jeunes filles : *« Elles sont allées au Liban où elles ont pu rencontrer des*

⁶ A titre d'exemple : Big Band Ballers/MJC Lucie Aubrac/Collège Munch, Vie et Partage/MJC Desnos, FC Echirolles/ville de Grenoble/GF38, , , ville de Grenoble/Rom action/Codase, Joga/ La Pagaille)

enfants qui étaient handicapés ou en difficultés. Une des filles la plus difficile du groupe a proposé d'aider cet enfant en créant un fond de solidarité sur internet » (JOGA)

L'association Son Do Gunga a lancé un projet de partage de savoir-faire avec le Brésil : « Des mamans sont allées au Brésil pour échanger et partager avec les brésiliens sur la capoeira »

Sur le volet santé, nous avons recueilli quelques exemples de structures qui ont proposé des temps de sensibilisation sur l'alimentation par exemple ou sur l'hygiène bucco-dentaire notamment après avoir constaté que c'était un problème pour de nombreux jeunes.

5. Quels impacts la pratique (nouvelle ou renforcée) des jeunes filles a-t-elle eu sur elles-mêmes, sur les structures d'accueil et sur les familles ?

5.1. Un impact pour les jeunes filles à plusieurs niveaux

Les entretiens réalisés avec les jeunes filles ont été généralement collectifs et plutôt sur le mode informel. L'évaluation n'avait pas vocation à retracer le parcours individuels des jeunes filles pour en déduire de manière stricto sensu les impacts directs ou indirects de leur pratique sportive. Pour cela, il aurait fallu entreprendre une étude d'impact avec une analyse des trajectoires qui positionnerait la pratique sportive dans un avant et un après pour la jeune fille et qui permettraient d'attribuer ou non les effets positifs à cette pratique.

Au-delà de ces limites méthodologiques, les entretiens ont tout de même permis l'expression de plusieurs jeunes filles, de parents et d'entraîneurs dont les paroles permettent de témoigner des effets positifs ressentis grâce à la pratique d'un sport. De nombreuses vertus sont associées au sport (socialisateur, vecteur d'intégration, goût de l'effort, fair-play, maîtrise de soi, fraternité/sororité) il n'est donc pas étonnant que les enquêtés en témoignent également.

On peut distinguer les « impacts » du sport sur les jeunes filles interrogées à deux niveaux : dans leur rapport à elles-mêmes et dans leur rapport aux autres. Dans la réalité ces niveaux sont très poreux puisqu'ils sont interdépendants mais il est intéressant de spécifier les effets

ressentis dans un parcours plus individuel, et dans un rapport aux autres (que ce soit avec les garçons ou plus généralement avec les autres).

Prendre de l'assurance, se sentir bien dans son corps et dans sa tête

Etre engagée dans une pratique sportive régulière a permis à certaines de **prendre davantage confiance en elle**. C'est parfois leur entraîneur, leurs parents ou elles-mêmes qui ont observé ces changements. Cette confiance leur donne ensuite une plus grande assurance pour s'affirmer en tant que personne et vis-à-vis des autres.

« On voit que ça a eu un impact sur l'assurance et leur confiance en elle. Elles parviennent à jouer plus devant les garçons. » (Futsal des Géants)

« Le judo m'a permis de m'assumer de plus en plus dans mon quotidien. Avant je ne m'assumais pas trop, j'étais toujours timide, là je m'affirme plus, je dis « voilà, je suis présente » » (JF-Judo)

« J'ai choisi le judo pour aussi pouvoir me défendre dans la rue. » (JF-Judo)

« Ça aide dans la vie de tous les jours, ne jamais baisser les bras et aller au-delà de ses limites » (Maman qui assiste aux entraînements de boxe de ses enfants au Plateau)

Il arrive aussi, comme au Village Sud, que les filles s'organisent en groupe pour être assez nombreuses et investir le city-stade. Ces filles jouent au sein de l'association du quartier Vie et Partage et leur pratique leur a véritablement permis de prendre une autre place dans le quartier, et sur l'espace public.

« Ça nous a permis d'organiser des séances de foot entre nous dans le quartier. Le mercredi après-midi et le samedi matin, on fait du foot avec les petits dans le city stade. »(JF)

On peut noter que pour les joueuses confirmées la pratique en extérieur ne semble pas (ou plus ?) être problématique que ce soit de manière encadrée ou dans les city stade en pratique autonome et démontre d'une plus grande assurance de leur part.

« Nous a toujours eu un City dans notre quartier et puis on joue souvent avec les garçons. Maintenant on joue de mieux en mieux du coup on se fait « respecter » » (JF - FC2A)

« Nous, on joue n'importe où, dès qu'il y a un ballon on est obligé de jouer. « Les regards des autres on s'en fout. » (JF-FC Echirolles)

Exprimée dans des termes simples et concrets, les jeunes filles déclarent que le sport leur fait du bien à la tête et au corps et a, en ce sens, un impact sur leur **santé** et leur **bien-être**.

« Ça nous fait oublier les choses, ça enlève le stress. »

« Quand on joue au foot on est dans un autre monde. »

« Ça fait maigrir »

« Quand tu cours, tu arrives à avoir de l'endurance »

« On se surpasse. »

« Ça leur permet d'avoir un équilibre, c'est bon pour la tête, c'est bon pour le corps » (Maman qui assiste aux entraînements de boxe de sa fille au Plateau)

« Avant, on avait honte de jouer. Mais maintenant il y a de plus en plus des filles qui jouent, on est moins complexé » (Vie et Partage)

Le sport est également connu pour canaliser les énergies et permettre de déposer parfois un trop plein d'énergie ou d'agressivité qui aide à être plus équilibré. Certaines jeunes filles ont vu l'effet positif que le sport a eu dans leur rapport aux autres parfois trop agressifs.

« A la place de me battre à l'école, j'ai choisi le judo pour me défouler.» (JF-Judo)

« Quand je joue en extérieur avant j'étais plus agressive. Maintenant avec le futsal il y a peu de contact, du coup je suis moins agressive avec les autres » (JF - Joga)

« Quand on joue avec les autres filles, il y a moins d'embrouille maintenant » (JF - Joga)

L'appartenance à une équipe : un pilier social

Le sport, et encore plus lorsque celui-ci est collectif, offre une véritable expérience collective. La pratique hebdomadaire permet des rendez-vous réguliers dans lequel on renforce les liens. L'appartenance à ce collectif est fort socialement et constitue un véritable pilier.

« On se dépense et c'est aussi une possibilité de se voir une fois dans la semaine. On n'arrive pas forcément à se voir sinon. On fait des rencontres. » (JF-JOGA)

« le foot, ça nous rassemble » (JF - FC2A)

« Ce sont les copines, la bonne ambiance, on rigole bien. On est une famille. On a une bonne mentalité, ce qui n'est pas le cas de toutes les équipes. » (JF- FC Echirolles)

Au-delà de la pratique et des entraînements, **les tournois constituent également de vraies occasions d'échange et d'ouverture vers l'extérieur**. A la fois ils renforcent le sentiment d'appartenance à son équipe et viennent construire et renforcer les liens interpersonnels et au sein du club, mais ils sont aussi l'occasion de rencontrer d'autres équipes et de se déplacer sur le territoire.

« Avec les autres quartiers, avant on avait des clichés. Quand il fallait jouer avec d'autres équipes je ne voulais pas me mélanger et je me battais avec elles tout le temps. On était sectorisé. Pour nous les gens qui habitent dans les autres quartiers, ils ne sont pas comme nous. Finalement on s'est trompé. Maintenant, j'ai des amies des autres quartiers, je les ai connues grâce au foot et finalement elles sont comme nous. Maintenant on évite de s'embrouiller, on évite de faire des problèmes on vient juste pour jouer, prendre du plaisir et rentrer chez nous. » (JF-Vie et partage)

Ce témoignage illustre assez directement certaines des orientations du Contrat de ville, qui combinent un ancrage fort dans les QPV et le fait d'encourager la mobilité, la circulation et le mélange des publics à travers la pratique sportive : *« c'est la réussite du contrat de ville »*. (FC Mistral).

D'ailleurs, à l'initiative de l'association JOGA, le tout premier challenge isérois de futsal féminin a démarré au début du mois de mars 2018. Six équipes participeront à cette première édition qui se terminera en mai : Pont-de-Claix, Rives, Picasso, Vie et Partage, le futsal des Géants et donc JOGA. Le but étant aussi de fidéliser les jeunes filles et de leur donner envie de progresser dans la pratique.

« La fédération de district de football à Grenoble ne proposait rien pour les filles. On a créé un championnat pour les filles. On a fait nos propres classements et ça a permis de fidéliser les jeunes filles parce qu'avoir tout le temps des entraînements c'est bien mais le fait de créer ce championnat les motive encore plus à rester et à aller plus loin » (JOGA)

Les membres du comité de suivi relèvent sur ce point le caractère pionnier de l'engagement des premières jeunes filles qui investissent un milieu sportif où elles sont au départ minoritaire. Des qualités à mettre certainement davantage en avant.

5.2 L'impact sur la vie du club et au-delà

L'ouverture des sections féminines dans les clubs de football et la promotion du sport féminin ont parfois bousculé la manière de faire de ces structures. Dans un premier temps elles ont souvent dû faire une place aux filles au sens littéral. Dans ce milieu traditionnellement très masculin il a fallu organiser une présence mixte dans :

- La gestion du planning des entraînements : face à des moyens humains et financiers non extensibles et des créneaux limités pour l'accès aux terrains d'entraînement, la participation des filles passe par un partage des espaces et des éducateurs. Les acteurs sont confrontés à une concurrence des publics, et parfois à des choix difficiles pour rétablir ou assurer une égalité de traitement (fermer une équipe masculine pour pouvoir ouvrir une équipe féminine).
- L'organisation des locaux, notamment des vestiaires, a parfois posé problème car n'étant pas adapté à un usage mixte ou à des besoins différenciés pour les femmes qui nécessitent plus d'intimité :

«On avait des vestiaires ouverts et des fenêtres en baies vitrées transparentes donc on pouvait tout voir de l'extérieur. J'ai sollicité la Ville pour qu'on ferme et change les fenêtres. Au début les filles se changeaient dans les douches - elles se cachaient. » (FC2A)

- Pour prendre en compte certaines demandes spécifiques des filles, les clubs ont parfois essayés de s'adapter pour offrir une pratique en proximité et des horaires d'entraînements moins tardifs. C'est le cas de l'association Joga qui a *« fait en sorte d'avoir un créneau qui ne soit pas trop tard et pas trop éloigné de leur lieu d'habitation. »*

Après ces impacts très concrets sur l'organisation des clubs en termes d'espaces, de moyens et de logistiques, la présence d'équipe féminine a également bousculé les mentalités surtout dans les clubs de foot très largement masculins. Parfois, les clubs ont observé des répercussions sur le quartier. A Mistral, la création d'une équipe féminine a donné une autre visibilité au foot féminin et a permis, selon le club *« de faire levier, de faire le tremplin. »*

« Il y a eu le démarrage cette année de la 2ème saison et on voit qu'il y a un impact sur la population de Mistral, surtout sur les U19 du FC Mistra. Ils se sont aperçus qu'il y avait des filles et y a même des garçons qui vont

*voir les matchs des filles le dimanche. Il y a un vrai maillage qui se fait ! »
(FC Mistral)*

On voit que « l'onde de choc » peut avoir des effets finalement relativement rapides dans un environnement proche. De plus quand celui-ci est couplé avec une médiatisation plus large, les mentalités évoluent d'autant plus vite. La féminisation ouvre peu à peu la voie aux autres filles avec un effet d'entraînement visible au niveau du quartier et de l'agglomération.

« Avec la médiatisation, on voit de plus en plus des filles jouer au foot, du coup on entend de moins que c'est un sport de garçons. Sur l'agglomération, il y a de plus en plus d'équipes féminines qui se créent. Des filles aussi qui jouaient dehors sont venues s'inscrire dans les clubs » (entraîneur FC Echirolles)

D'après les clubs interrogés, on note que de 2014 à 2018 l'agglomération est passée de une à 8 équipes féminines de futsal, ce qui est une importante augmentation. De plus en plus de clubs ont également la volonté d'ouvrir des sections féminines dès le plus jeune âge pour constituer un vivier de joueuses plus important qui permet d'assurer une pratique et des tournois à tous les âges.

« Le premier objectif c'est de créer sur le court terme, une école féminine de foot (de 6 à 12 ans) et de pérenniser les 15 - 18 ans pour pouvoir travailler dans la durée et que ça ne soit pas un truc éphémère. » (FC2A)

Les mentalités changent mais le processus de normalisation de la pratique féminine du football est encore en cours... Pour l'environnement proche de la jeune fille le changement est plus rapide, mais des témoignages montrent que les filles doivent encore faire face à de nombreux préjugés. Que ce soit dans leur quartier, ou auprès des publics présents lors des matchs, le sexisme est encore très présent.

« On a pas eu de problème avec les joueurs mais plus avec le public qui pouvait faire des remarques sexistes. On a fait appel à la fédé pour qu'il y ait des sanctions sur le district. » (FC Echirolles)

On ne peut ainsi sous-estimer la portée et l'impact de la médiatisation. Certes, les écarts sont encore immenses entre la visibilité des événements sportifs masculins et féminins. Aujourd'hui le volume horaire consacré au sport féminin est de 20% mais il était de 7% en 2010. Il a presque été multiplié par 3 en 8 ans. C'est donc un signe positif d'une évolution des mentalités.

« On voit à la télé que voilà il y a de plus en plus de filles. Dans les stades on voit aussi de plus en plus de filles qui vont aller voir aussi bien les matchs de garçons que les matchs de filles donc voilà les mentalités commencent un peu à changer et à évoluer, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on a souhaité monter cette équipe.(FC2A)

V. Préconisations de l'évaluation

5.1 Synthèse des éléments déterminants pour favoriser la pratique des filles

En synthèse, voici une liste d'éléments favorisant voire déterminants pour faire venir des jeunes filles et inscrire leur pratique sportive dans la durée. De nombreux points dépendent du club ou de la structure, mais il est évident que la question de l'accès des jeunes filles est une problématique sociétale qui nécessite d'être portée par une multitude d'acteurs pour évoluer. Ainsi la responsabilité doit être collectivement portée par les collectivités territoriales, et l'Etat, la famille, l'école, les structures de jeunesse et c'est à travers cet écosystème que les mentalités (et les possibles) auront une chance de bouger.

- **Des entraîneurs et une équipe encadrante qui entretiennent une relation de confiance avec les parents**
- **Proposer une pratique non mixte pour lever certains freins et toucher plus facilement les filles**
- **Renforcer la présence féminine en tant qu'entraîneuse ou encadrante dans le suivi de l'activité**
- **Un équipement ouvert, bénéficiant d'une bonne image, aux usages mixtes**
- **Combattre par tous les moyens les préjugés filles/garçons**
- **Assurer l'égalité de traitement entre filles et garçons**

5.2 Les préconisations de l'évaluation

Préco n°1 : TRAVAILLER L'IMAGE DE L'EQUIPEMENT DANS LE QUARTIER ET PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE SUR L'ACCUEIL DU PUBLIC FEMININ

Lors de nos entretiens avec les porteurs de projet, beaucoup d'entre eux ont insisté sur l'importance de l'image de l'équipement et de sa convivialité. Il existe donc un enjeu fort à travailler sur les représentations de ces équipements et sur la manière d'assurer un accueil à la fois rassurant pour les jeunes filles mais aussi les parents.

Objectifs :

- Renforcer l'image positive de l'équipement et la confiance dans l'équipe encadrante : atout indispensable pour « laisser » les filles sortir et avoir une pratique sportive
- Concevoir une offre à destination des publics féminins en veillant à la fois à proposer des activités susceptibles de les intéresser et de prévoir des actions de diversification des pratiques

Propositions d'actions :

- **Réaliser en interne de chaque structure un temps de partage autour des questions d'image de l'équipement ou du lieu d'accueil** et des liens de l'équipe avec le quartier, les familles. Ce temps de partage pourrait être réalisé de différentes manières : soit en auto-diagnostic (uniquement avec l'équipe interne) soit de manière plus ouverte et participative (avec les familles, usagers de l'équipement, autres structures du quartier, etc.)
- **Repenser la programmation de l'équipement** pour intégrer pleinement cet objectif avec un travail en partenariat à réaliser avec d'autres structures pour aller vers une plus grande diversification de l'offre (voir Préco n°2 en complément)

Les thématiques à aborder collectivement :

Comment améliorer l'image de l'équipement et de l'accueil ? L'équipement et l'accueil sont-ils bien inclusifs pour tout le monde ? Nos adhérents/pratiquants reflètent-ils une mixité filles/garçons satisfaisante?

Que pouvons-nous faire en plus pour accroître le nombre de filles...? Y'a-t-il un enjeu de sécurisation ou de réappropriation des abords de l'équipement et des chemins d'accès ?

Préco n°2 : RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL POUR RENDRE PLUS VISIBLE L'OFFRE EXISTANTE EN PROXIMITÉ ET AU-DELA DU QUARTIER

→ Diversifier l'offre de proximité

Comme nous l'a montré l'évaluation, il existe une forte présence des clubs de foot dans les quartiers prioritaires, et ces clubs s'engagent de plus en plus envers le public féminin, ce qui est très positif. Sur le choix de la pratique, les jeunes filles vivant dans ces quartiers déclarent vouloir faire plus de foot que leurs homologues du reste de la métropole ; pour autant il existe une vraie corrélation entre l'offre et la pratique qu'il est important d'objectiver. Faciliter une pratique sportive pour le plus grand nombre implique donc de pouvoir proposer un large choix d'activités pour avoir plus de chance de satisfaire le plus grand nombre. Cette offre n'a pas forcément vocation à se situer exclusivement en proximité, c'est pourquoi derrière cet enjeu de diversification demeure également celui de la visibilité de l'offre sur un territoire plus large.

→ Renforcer le maillage territorial pour gagner en visibilité de l'offre

L'offre sportive est portée par une multitude d'acteurs et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Il y a les actions portées par la commune, d'autres par le club sportif du quartier ou encore l'association à rayonnement plus large. Chacune d'elle a son fonctionnement propre, ses conditions d'inscriptions, de pratique et d'engagement. La question du maillage territorial comprend plusieurs échelles possibles et peut répondre à des enjeux différents. De manière générale, l'offre sportive gagnerait à être plus visible et plus lisible sur l'ensemble du territoire métropolitain, notamment en ce qui concerne le sport féminin. Par exemple, concernant les sports collectifs, il n'y a pas d'équipe féminine dans tous les clubs, ni à tous les niveaux/âges. Savoir où jouer suivant son profil (âge, niveau, lieu d'habitation) serait un plus pour faciliter l'accès des jeunes filles à l'offre sportive du territoire.

Objectifs :

- Diversifier l'offre de proximité pour toucher un plus grand nombre de filles

- Assurer une meilleure diffusion et visibilité de l'offre disponible sur le territoire

Propositions d'actions :

- Avoir un temps de partage entre acteurs d'un même territoire pour avoir une vue globale sur l'offre proposée dans le quartier : qui fait quoi, avec qui, quand ?
- Imaginer des partenariats entre structures pour faire le lien auprès des publics et rendre visible une offre hors du quartier : pouvoir diriger les jeunes vers la structure la plus adaptée
- Réaliser une communication qui regrouperait toute l'offre du territoire (voir échelle la plus pertinente) avec les infos : pour qui ? quel niveau ? etc.
- Inviter des associations extérieures à faire des stages, démonstrations, cours dans le quartier pour initier et ouvrir les jeunes filles à d'autres sports

Préco n°3 : FORMER LES EQUIPES ENCADRANTES A LA QUESTION DU GENRE ET DE L'EGALITE

L'évaluation a mis en lumière des préjugés sur les filles et les garçons portés par tout le monde : les filles, les garçons, les entraîneur-euses, les familles... la société. Ces stéréotypes présupposent des capacités des filles, de leurs besoins, de leurs envies... Il est donc essentiel que les équipes encadrantes veillent à ne pas véhiculer d'à priori et à avoir une même attention et un même engagement envers tous les jeunes. Il leur faut trouver la bonne posture entre le fait :

- D'être attentif à ne pas préjuger des besoins des filles
- D'être à l'écoute et de s'adapter à des besoins spécifiques pour lever des freins à la pratique
- De pouvoir accompagner les filles dans leur affirmation de soi en les aidant à dépasser leurs propres limites

Propositions d'actions

- **Proposer des formations des encadrant.e.s sur la question du genre et de l'égalité**

La déconstruction des préjugés demande une vraie attention sur ses propres représentations. En outre le sport en tant que tel peut aussi bien être un vecteur de reproduction qu'un outil de dépassement des stéréotypes. Des formations sur les questions d'égalité et de genre, et sur la façon dont le sport peut être utilisé pour favoriser l'égalité filles-garçons peuvent outiller les encadrant.e.s pour évoluer vers une posture plus égalitaire et accompagner les jeunes vers un apprentissage de la mixité. Ce type de formation pourrait être envisagé à l'échelle de plusieurs structures en mutualisant les moyens.

- **Proposer des temps d'échanges de la pratique** qui permettent de faire remonter le vécu du terrain et qui apportent des outils pour avancer ensemble dans une société plus mixte et égalitaire. Ces temps de partage et d'échanges pourrait rassembler des acteurs déjà engagés dans cette démarche et d'autres qui n'y sont pas encore.

A noter : la Maison pour l'égalité femmes-hommes, centre-ressource métropolitain, propose un atelier annuel sur égalité femmes-hommes et le sport, proposé gratuitement à tout acteur du territoire [jeudi 13 décembre de 14 à 17h]. Elle dispose en outre d'une palette d'outils pour informer, former, sensibiliser et développer l'égalité.

Préco n°4 : RENFORCER LA PRESENCE DE FEMMES DANS L'ENCADREMENT

Actuellement, la féminisation de la pratique ne s'accompagne pas forcément d'une féminisation des encadrements. Comme l'a mis en place le FC Echirrolles, la féminisation des équipes passe par un vrai engagement à aller chercher les filles, les pousser à s'engager dans ces formations et à l'encadrement en général. Cf aussi enjeu sur la « gouvernance » des clubs et des structures (composition des CA, présidences...).

Propositions d'actions :

- Voir si ce sont les fédérations qui sont en charge de proposer des formations et leurs conditions : y a-t-il des freins financiers pour les petits clubs, contraintes de temps, etc ?
- Proposer des formations interclubs en mixité pour favoriser les échanges de pratiques entre hommes et femmes

Préco n°5 : VALORISER LES FILLES QUI PRATIQUENT DU SPORT ET QUI PEUVENT JOUER ELLES-MEMES CE ROLE DE MODELE ENVERS LES AUTRES

Même si, depuis toujours, des jeunes filles pratiquent le foot ou la boxe, toutes ont dû se battre contre les préjugés des parents, amis, etc. mais aussi pour faire leur place dans le club et auprès des autres pratiquants. Elles sont un peu comme des pionnières qui tracent un premier chemin et tentent petit à petit de l'élargir pour celles qui suivront. La valorisation de leur parcours, de leur engagement, le témoignage de leur vécu et des impacts que cela a pu avoir dans leur vie encourageraient d'autres jeunes filles qui aimeraient faire de même et participerait à la déconstruction des préjugés. Personnaliser les parcours de ces jeunes filles permet de sortir des généralités qui peuvent être véhiculées sur « les filles » et ce qu'elles veulent. Les modèles de proximité peuvent également avoir davantage d'impact que les « stars » dont le destin peut sembler exceptionnel.

Propositions d'actions :

- Réaliser des expositions photos, témoignages de pratiquantes, « marrainage », matches de démonstration...
- Sur la communication en général des clubs, il peut être rappelé que les visuels utilisés ont leur importance dans l'image véhiculée et pour montrer à qui s'adresse ce message : il est donc important d'avoir une attention sur l'équilibre filles/garçons des illustrations/photos des visuels.

Préco n°6 : ACCOMPAGNER L'APPROPRIATION PAR LES FILLES DES ESPACES EXTERIEURS A VISEE SPORTIVE

Les espaces publics et les espaces extérieurs type city stades sont majoritairement utilisés par les garçons. De nombreuses études d'observation ont démontré cette forte présence et le fait que cela rend l'accès à ces espaces plus difficile pour les jeunes filles. Cette occupation de l'espace semble être encore plus dure lorsque ce sont des espaces dédiées au sport.

Comme cela est déjà proposé par plusieurs associations, des activités sont parfois organisées dans les city stades du quartier, permettant d'accompagner les filles dans l'investissement de ces lieux. Ces temps se font généralement avec les garçons et permet ainsi également de favoriser un enjeu de mixité.

Objectifs :

- Accompagner les filles pour qu'elles prennent davantage leur place dans l'espace public et qu'elles se rendent plus visibles.
- Favoriser les pratiques en mixité

Propositions d'actions :

- Investir les espaces de pratiques extérieurs (type city stades) lors des activités proposées par les structures pour que les filles réapproprient ces lieux. Dans ces espaces publics, l'enjeu est plutôt d'aller vers des démarches favorisant la mixité. Pour cela, les activités proposées pourraient être des matchs en mixité ou les règles pourraient changer pour décaler tout le monde : être dans le jeu et pas dans la compétition.
- Poursuivre un apprentissage de la mixité dans des espaces non mixte et qui toucherait les filles et les garçons